



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Rapport du Directeur général sur l'exécution du programme (34 C/5) (1^{er} janvier 2008 – 30 juin 2009)

Grand programme IV - Culture

TITRE II - PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME

II.A – Programmes

GRAND PROGRAMME IV – CULTURE

Priorité sectorielle biennale 1 (priorité principale) : Promouvoir la diversité culturelle par la sauvegarde du patrimoine dans toutes ses dimensions et le développement des expressions culturelles

Paragraphe 04016 - Axe d'action 1 : Protection et conservation des biens culturels immobiliers et des biens naturels, en particulier par l'application effective de la Convention du patrimoine mondial

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 4 663	Effectif : 3 577

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Amélioration de la gestion du Centre du patrimoine mondial pour lui permettre de répondre rapidement et efficacement aux défis de la mise en œuvre de la Convention	<ul style="list-style-type: none"> - Une note bleue du Directeur général (DG/08/01, janvier 2008) a clarifié la structure du Centre ; un mémo (ADG/CLT/08/021, février 2008) a permis d'améliorer la flexibilité administrative du WHC ; - la coordination des projets extrabudgétaires a été améliorée à travers la création d'une unité des projets spéciaux ; - la coordination des activités a été améliorée au moyen de réunions régulières des comités directeurs (ADG/CLT, ADG/SC, DIR/WHC et DIR/SC/EES) ; - des réunions du personnel sont organisées chaque semaine pour résoudre rapidement les problèmes de gestion ; - l'IOS a entrepris une planification de la charge de travail du WHC, dont les résultats ont été communiqués au Comité du patrimoine mondial en juin 2009 ; - réunions d'information pour les membres du Comité (informelle en janvier 2008, formelle en mai 2008 et mai 2009) et deux séances d'orientation préalables à l'ouverture des sessions du Comité ; - les recommandations issues des quatre réunions du groupe de travail à participation ouverte (janvier et mai 2008, février et mai 2009) seront examinées par le Comité du patrimoine mondial puis soumises à l'Assemblée générale des États parties afin de permettre une meilleure représentation des régions et des cultures ; - 32^e et 33^e sessions du Comité du patrimoine mondial (Québec, juillet 2008 et Séville, juin 2009) : financement de la participation de 12 membres du Comité appartenant aux PMA ou aux PFR (pays à faible revenu) par le Fonds du patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • La décision du Comité du patrimoine mondial concernant le financement des postes relevant du Fonds du patrimoine mondial a conduit à une réorganisation interne du personnel du WHC (août 2008) afin qu'un maximum de fonctions essentielles soient remplies. • Brièveté des délais pour une grande quantité de documents (réduction de la longueur de la plupart des documents). • Nombre de décisions adoptées lors d'une session du Comité du patrimoine mondial (plus de 250) ; étude de faisabilité destinée à explorer la possibilité d'organiser deux réunions du Comité par an (à soumettre à la 17^e assemblée générale des États Parties à la Convention, en octobre 2009). • Une réflexion a été lancée sur les approches et défis à venir, dans le contexte du 40^e anniversaire de la 	<p>Les coûts des procès-verbaux seraient considérablement réduits si les comptes-rendus écrits étaient remplacés par des enregistrements sonores. Pour la décision 33 COM (juin 2009), un enregistrement sonore a été mis en place parallèlement aux procès-verbaux habituels.</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>mondial. Préparation de 76 documents de travail et de 33 documents d'information. Rapport de décisions finalisé le 31 août 2008 pour la décision 32 COM ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - lancement de missions de suivi réactif et de suivi renforcé (financement par le Fonds du patrimoine mondial et les fonds extrabudgétaires) ; - organisation de onze réunions de spécialistes depuis début 2008 (financement par le Fonds du patrimoine mondial et les fonds extrabudgétaires), y compris la réunion sur « l'Avenir de la Convention du patrimoine mondial » (février 2009). 	<p>Convention du patrimoine mondial.</p>		
<p>Une Liste du patrimoine mondial plus représentative, crédible et équilibrée, s'agissant notamment des régions de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les Îles Cook ont déposé leur instrument d'acceptation (16 janvier 2009), accroissant ainsi la représentation de la région Pacifique parmi les États parties. Les consultations se poursuivent avec Singapour, Brunei Darussalam, le Timor-Leste et les Bahamas ; - amélioration de la représentativité et de la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial grâce au succès remporté par les propositions d'inscription de pays non-représentés (4) et de régions (5) ou catégories (3) sous-représentées, à Québec (juillet 2008) et Séville (juin 2009) ; - organisation de sessions de formation ciblées sur le processus de proposition d'inscription ; - amélioration des listes indicatives existantes (37 ont été révisées depuis janvier 2008) ou établissement de ces listes pour les pays qui n'en ont pas (6 pays ont proposé leur liste indicative au cours de l'exercice biennal actuel) ; - assistance fournie à travers le Fonds du patrimoine mondial pour l'élaboration de dossiers de proposition d'inscription des régions d'Afrique, du Pacifique ou des Caraïbes ; - quatre propositions transnationales ont été soumises lors de la 33^e session du Comité du patrimoine mondial (Séville, juin 2009) ; - en Afrique, des propositions transfrontalières sont envisagées à travers l'extension de sites déjà inscrits sur les listes ; projets transnationaux de propositions d'inscriptions en série en cours en Afrique, Asie, Europe et Amérique du Nord, et Amérique latine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Huit pays n'ont pas ratifié la Convention du patrimoine mondial depuis 37 ans ; des consultations et des réunions de sensibilisation sont organisées pour y remédier. • Les projets transnationaux de propositions d'inscriptions en série doivent répondre aux normes de VUE (valeur universelle exceptionnelle), notamment d'authenticité et d'intégrité, et permettre la mise en place de mesures efficaces de protection et de gestion (réunion de spécialistes organisée en Allemagne, février 2008). 		
<p>Élaboration d'outils d'information, d'éducation et de gestion des connaissances sur le patrimoine mondial et élargissement du réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Format électronique de la demande d'assistance internationale et lancement du formulaire électronique du rapport périodique pour la région des États arabes ; - intégration des données d'UNESDOC dans les sections 			

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
de partenaires	<p>« recherche » et « publications » du site Web du WHC ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - lancement de 12 activités éducatives, notamment du 3^e cycle du programme des bourses du Fonds du patrimoine mondial et de sept activités dans le cadre du programme « Patrimoine mondial aux mains des jeunes » ; - production des cartes du patrimoine mondial 2007-2008 et 2008-2009, du kit d'information et de la brochure sur le patrimoine mondial (versions mises à jour), du calendrier et de l'Agenda UNESCO du Patrimoine mondial 2009 ; - publication en français, anglais et espagnol de six numéros de la Revue du patrimoine mondial ; - visibilité d'Axoum : réunion des journalistes et conférence de presse ; séances « 60 minutes » au Siège de l'UNESCO ; numéro spécial de la Revue du patrimoine mondial sur Axoum, exposition au Siège de l'UNESCO pendant la 181^e session du Conseil exécutif ; - activités de sensibilisation par les bureaux hors Siège de l'UNESCO destinées aux communautés locales, en particulier aux jeunes ; - signature de 11 partenariats depuis janvier 2008. 		<p>Le financement supplémentaire provenant de sources extrabudgétaires (y compris du WHF) renforce l'impact des activités.</p> <p>Une newsletter électronique a été lancée en avril 2008 afin d'essayer d'atteindre un public plus large que celui de la Revue (plus de 63 000 inscrits pour le 5^e numéro).</p>	<p>Création d'un réseau de centres de catégorie 2 consacré aux activités de formation au patrimoine mondial, afin de renforcer les capacités régionales de l'intérieur (Chine, Bahreïn ; autres pays en cours de discussion).</p>
Renforcement des capacités nationales en matière de conservation et de gestion des biens du patrimoine, y compris pour les biens en péril et en particulier dans les pays en situation de post-conflit et postcatastrophe et, dans le contexte africain, en coopération avec le Fonds africain du patrimoine mondial.	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis janvier 2008, plus de 300 gestionnaires de sites, jeunes et autres parties prenantes des différentes régions (Afrique, Asie, Europe de l'Est, Amérique latine et Caraïbes) ont été formés à la gestion de sites (pour les sites naturels ou culturels), l'interprétation (formation de guides) et la préparation aux risques ; - lancement du 2^e cycle de rapports périodiques (rapport complet sur l'état de conservation des sites) en Afrique et dans les États arabes ; - mise en œuvre de projets opérationnels en situation de postconflit (Congo, Soudan, Afghanistan, Territoires palestiniens, Monténégro, Bosnie-Herzégovine et ex-République yougoslave de Macédoine), et en situation de postcatastrophe naturelle (Chine) ; - réunions du CIC : réunion de sous-commission à Babylone (juin 2008) ; 17^e et 18^e sessions techniques ainsi que 	<ul style="list-style-type: none"> • La participation des femmes à la formation sur le patrimoine mondial est inégale et très faible au niveau des responsables (entraînant des conséquences sur l'existence d'indicateurs de référence) ; aucun chiffre relatif à la composante de formation des communautés n'est disponible. • Le nombre de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial augmente de plus de vingt sites par an sans que le Fonds du patrimoine mondial ne connaisse d'augmentation parallèle, ce qui explique que le financement extrabudgétaire couvre la plupart des projets de conservation entrepris sur des sites du patrimoine mondial (fonds extrabudgétaires de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas, du FNUI des Flandres ou de la Norvège, par exemple). • La situation en matière de sécurité est un défi majeur qui a des conséquences sur 	<p>Des fonds supplémentaires provenant des ressources du Conseil exécutif (y compris du Fonds du patrimoine mondial) ont été attribués afin de renforcer l'impact et l'efficacité des activités.</p>	<p>Conformément à la logique d'apprentissage, les personnes formées sont invitées à transmettre leurs connaissances (formation des formateurs, etc.).</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>15^e session plénière du CIC-Angkor (200 participants à chaque session) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - retrait du site de Bakou (Azerbaïdjan) de la Liste en péril (juin 2009) ; - retrait de Dresde de la Liste du patrimoine mondial du fait de la poursuite de la construction d'un pont qui compromet irrémédiablement sa valeur universelle exceptionnelle. 	<p>les activités dans plusieurs pays en situation de postconflit et différentes solutions doivent être élaborées régulièrement, notamment parfois des arrangements interinstitutions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CIC Afghanistan n'a pas pu se réunir pour des raisons de sécurité. 		
Assistance à la création du futur fonds du patrimoine mondial du Pacifique	<ul style="list-style-type: none"> - À la suite de l'Atelier sur le patrimoine mondial pour les îles du Pacifique organisé en Australie (octobre 2008), les États parties du Pacifique ont identifié, avec les experts compétents, la portée et les modalités du fonctionnement du Fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un arrangement de fonds-en-dépôt a été étudié pour la création du Fonds mais n'a pas été jugé apte à satisfaire les besoins. • L'expérience acquise avec le Fonds africain du patrimoine mondial n'a pu servir de référence que dans une certaine mesure. 		
Promotion du tourisme durable et autonomisation des communautés locales pour la gestion et la conservation des sites du patrimoine mondial	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de projets de développement durable (Programme ordinaire et fonds extrabudgétaires) avec la participation des communautés locales, femmes comprises, dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie (République-Unie de Tanzanie, Chine, Inde, Viet Nam, Maroc et Soudan) ; - élaboration conjointe par le WHC, l'UICN, l'ICOMOS, l'ICCROM, le Groupe d'étude de la WCPA sur le tourisme et la Banque mondiale de projets de directives et d'un projet révisé de format de proposition d'inscription relatifs à l'utilisation par le public et à la planification du tourisme sur les sites du patrimoine mondial ; - un observatoire du tourisme a été créé conjointement par le WHC, l'OMT et les autorités et experts chinois, à Huangshan ; - contribution par le WHC au développement du projet relatif au récif méso-américain, impulsé par WWF en collaboration avec des voyageurs ; - poursuite de la mise en œuvre du projet TNC/FNU à Sian Ka'an, au récif de la barrière du Belize, à Canaima et à Noel Kempff, avec les activités de planification de l'utilisation par le public ; - plates-formes d'apprentissage sur la génération de recettes et le renforcement des capacités du personnel des sites, en collaboration avec les pouvoirs publics nationaux et d'autres partenaires, comme WWF et les Pays-Bas. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des liens plus étroits s'établissent avec l'OMT, qui a envoyé un observateur à la 33^e session du Comité du patrimoine mondial (Séville, juin 2009) 		Des experts et des spécialistes nationaux seront invités à dispenser des formations et des conseils dans le contexte des projets (Monténégro, Costa Rica).
Protection des sites du patrimoine mondial, grâce à une action	<ul style="list-style-type: none"> - impression d'un document d'orientation sur les effets du changement climatique sur les biens du patrimoine mondial 	<ul style="list-style-type: none"> • Levée de fonds pour élaborer et mettre en œuvre des projets pilotes concernant le 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
<p>intersectorielle, contre l'impact des nouveaux défis planétaires</p>	<p>sous forme de brochure en anglais et en français (4 000 exemplaires), réimpression et autres versions linguistiques en cours ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement de stratégies d'adaptation pour réduire les conséquences du changement climatique sur les biens du patrimoine mondial (projet UNESCO/Fonds-en- dépôt des Flandres) ; - présentation au Conseil exécutif du projet de Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine (avril 2009), qui fera l'objet de discussions lors de la 35^e session de la Conférence générale (octobre 2009) ; - le concept des paysages urbains historiques sera introduit dans les directives opérationnelles ; - séminaire international sur les paysages urbains historiques (Hanoi (Viet Nam), avril 2009, 380 participants de 26 pays dont 6 responsables de chaires UNESCO/UNITWIN) et adoption de la décision consécutive le 10 avril 2009 ; - mise au point d'un système de concession touristique pour les Galapagos (Équateur), grâce au soutien du Fonds du patrimoine mondial ; - finalisation de l'enquête sur le profil des visiteurs internationaux des sites brésiliens du patrimoine mondial. 	<p>réchauffement climatique sur des sites spécifiques du patrimoine mondial, particulièrement dans les pays en développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réponse au besoin de modernisation et d'investissement des villes et centres historiques du patrimoine mondial, sans compromettre leur valeur universelle exceptionnelle. • Gestion des visites de sites génératrices de recettes sans compromettre la valeur universelle exceptionnelle des sites, notamment en faisant de la planification de l'utilisation par le public un outil essentiel. 		
<p>Incitation à la mise en œuvre effective de la Convention de La Haye de 1954 et de ses deux Protocoles, notamment en apportant un soutien accru au mécanisme intergouvernemental</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cinq nouveaux États parties à la Convention de La Haye de 1954, trois nouveaux États parties au (Premier) Protocole de 1954 et quatre nouveaux États parties au Deuxième Protocole de 1999 ; - troisième et quatrième réunion du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (UNESCO, 4-6 juin 2008 et 27-29 mai 2009), qui ont permis d'élaborer les chapitres 4 à 6 du projet de directives pour la mise en œuvre du Deuxième Protocole de 1999 à la Convention de La Haye de 1954 et les directives concernant l'utilisation du Fonds. <p>Mise à jour et réimpression du kit d'information sur la Convention de La Haye de 1954 et ses deux protocoles (1954 et 1999).</p>	<p>Actuellement, répartition géographique inégale des États parties au Deuxième Protocole.</p>	<p>Les réunions en cinq ou six langues du Comité, des Hautes Parties contractantes à la Convention de La Haye et des États parties au 2^e Protocole sont extrêmement coûteuses, tout comme la traduction des documents de travail, qui n'est possible que par le recours aux fonds du compte spécial et/ou au financement extrabudgétaire.</p>	

Paragraphe 04017 - Axe d'action 2 : Sauvegarde du patrimoine vivant, en particulier par la promotion et la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 3 470	Effectif : 2 931

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Encouragement des États membres à adhérer à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et à la mettre en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> - Ratification de la Convention par 21 États supplémentaires (total : 114) et adoption des Directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention ; - présentation de 20 propositions d'inscription sur la Liste de sauvegarde urgente, de 111 sur la Liste représentative et de 5 pour être sélectionnées par le Comité comme reflétant le mieux les principes et objectifs de la Convention ; - l'excellente collaboration entre le Siège et tous les bureaux hors Siège dans la mise en œuvre de l'Axe d'action 2 s'est révélée être une garantie de l'efficacité des réalisations pour atteindre ce résultat escompté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget et le personnel du Siège ont été très mobilisés par l'organisation des réunions statutaires, le traitement des propositions d'inscription et des demandes d'assistance, la traduction des documents et la maintenance de la base de données. • Le financement extrabudgétaire (Norvège, Espagne) apporte un soutien indispensable à la maintenance du système d'information et de communication du Siège, ainsi qu'à la garantie du respect du multilinguisme. • L'excellente collaboration entre le Siège et les bureaux hors Siège s'est révélée être une garantie de l'efficacité des réalisations et de l'accomplissement des résultats escomptés. 	L'efficacité pourrait être encore améliorée par l'élaboration d'un système de gestion des informations permettant de faciliter les processus et de servir de plaque tournante pour la diffusion des informations.	La durabilité serait accrue si des supports de formation étaient élaborés au niveau local afin de contribuer à la mise en œuvre à long terme de la Convention.
Renforcement de la coopération internationale et des capacités des États membres et des communautés en matière de sauvegarde.	<ul style="list-style-type: none"> - Les capacités des États membres, en particulier en Afrique, ont été renforcées par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de sauvegarde, le partage de bonnes pratiques et la formation de parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales ; - présentation de propositions par trois États membres pour la reconnaissance de leurs programmes ou activités comme reflétant le mieux les principes et objectifs de la Convention ; - 135 États parties ont présenté des demandes d'assistance internationale pour la préparation de dossiers de candidature ; - en 2008, des représentants gouvernementaux de 45 États africains et de 17 États du Pacifique ont été formés au fonctionnement de la Convention ; - trois ateliers de consultation nationale ont été organisés sur la mise en œuvre de la Convention dans le Pacifique ; - des propositions ont été soumises pour la création de cinq nouveaux centres de catégorie 2 dans le domaine du PCI (Japon, République de Corée, Chine, République islamique d'Iran et Bulgarie) 	<ul style="list-style-type: none"> • Alors que l'UNESCO, de par sa fonction de centre d'échange d'informations, est la mieux à même de soutenir la coopération internationale, le meilleur moyen de mettre en œuvre des projets spécifiques de sauvegarde est de les confier aux bureaux hors Siège. • L'organisation de réunions sous-régionales et de réunions de consultation nationale s'est révélée très efficace pour que les États membres partagent des informations et des bonnes pratiques. • La capacité de l'UNESCO à répondre à ces demandes dépendra de la disponibilité suffisante du personnel (dans les bureaux hors Siège et au Siège) et 	Étant donné les conséquences des ateliers de renforcement des capacités sous-régionales et nationales sur l'amélioration de l'implication des parties prenantes gouvernementales, non gouvernementales et communautaires, les résultats obtenus avec un financement ordinaire et extrabudgétaire limité sont très encourageants.	L'expérience a montré clairement que la durabilité dépend de l'implication active des communautés et des pouvoirs locaux dans le suivi des activités.

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
		des ressources financières (telles que celles obtenues du Japon, de la Norvège et de la Commission européenne).		
Renforcement de la capacité des États membres d'établir des inventaires	- Des représentants de plus de 20 États membres ont bénéficié d'une formation et d'une assistance pour inventorier leur patrimoine immatériel (17 activités réalisées par les bureaux hors Siège à Harare, Hanoi et New Delhi).	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation d'un inventaire en conformité avec la Convention étant un exercice nouveau, une évaluation des besoins spécifiques devrait être entreprise au préalable. • Des directives générales devraient être élaborées afin de faciliter la réalisation de l'inventaire par les États membres. • L'élaboration de directives relatives à l'inventaire pourrait être financée par le budget ordinaire alloué au Siège en collaboration avec les bureaux hors Siège, ou par le soutien de ressources extrabudgétaires (dans le cas présent, République de Corée, Japon, Norvège et Italie). 	L'intégralité de l'effort de formation a été financée par des ressources extrabudgétaires grâce au recours au Fonds du patrimoine immatériel et à des arrangements de fonds-en-dépôt.	La durabilité peut être assurée uniquement si l'établissement et l'actualisation des inventaires font partie des politiques culturelles des États membres en général, s'ils sont dotés du budget approprié et s'ils bénéficient de l'implication totale des communautés concernées.
Meilleure coordination entre les conventions de 1972 et de 2003	<p>- Sensibilisation accrue à l'importance de la mise en œuvre des deux conventions au niveau national, grâce à une mise à jour continue des informations et des conseils du Secrétariat des deux conventions ;</p> <p>- pendant la période concernée, mise en œuvre de deux projets de plus grande taille relatifs au patrimoine immatériel présent sur des sites du patrimoine mondial (République-Unie de Tanzanie, Kenya)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre de l'un des projets a été confrontée à des difficultés en raison de l'éloignement du site, qui a créé des difficultés de communication entre les partenaires. • Les deux projets ont été mis en œuvre avec le soutien de sources extrabudgétaires (fonds-en-dépôt de la France) et au moyen d'une collaboration étroite entre les Secteurs de la Culture et de la Science. • La coordination des instruments normatifs CLT de l'UNESCO devrait s'effectuer au niveau national, afin de garantir sa cohérence avec les politiques nationales et/ou locales relatives au patrimoine. 	L'efficacité des activités organisées par le Siège peut être renforcée par une amélioration parallèle de la coordination des réunions des organes statutaires des deux conventions, qui permettrait également d'identifier les points prioritaires.	Les programmes de sauvegarde et de conservation élaborés au niveau national et local devraient tenir compte des mesures conjointes nécessaires à la viabilité du patrimoine immatériel et à la conservation du patrimoine matériel.
Renforcement de la diversité linguistique par un soutien aux traditions orales	<p>- La sensibilisation à la diversité linguistique a été accrue globalement par le lancement de l'Atlas interactif UNESCO des langues en danger dans le monde, qui comporte plus de 2500 langues (soutien du fonds extrabudgétaire norvégien) ;</p> <p>- Des recherches ont été menées sur l'identification d'un indicateur de la diversité linguistique et des langues en danger</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le succès remporté par la première et la deuxième édition de l'Atlas sera conforté par une troisième édition (version papier) et sa version numérique. Le défi à relever sera de continuer à fournir des informations de qualité à long terme. 	L'Atlas apporte une contribution considérable à la fonction de centre d'échange d'informations de l'UNESCO, dans un domaine qui n'entre dans le mandat d'aucune autre institution du système des Nations Unies.	La participation active des acteurs de la société civile à l'approfondissement du développement de l'Atlas interactif pourrait renforcer sa durabilité si l'UNESCO poursuit sa mise à jour.

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), en étroite collaboration avec l'ISU.			

Paragraphe 04018 - Axe d'action 3 : Renforcement de la protection des objets culturels, de la lutte contre leur trafic illicite et du développement des musées, notamment dans les pays en développement

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)
Planifié : 3 572
Effectif : 2 825

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Encouragement des États membres à adhérer à la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels, et à mettre en œuvre cette convention	<ul style="list-style-type: none"> - trois nouvelles ratifications ont été effectuées, portant à 119 le nombre d'États parties ; - ateliers sur l'application de la Convention de 1970 et sur les mécanismes juridiques et opérationnels dans le domaine de la protection des biens culturels et de la lutte contre leur trafic illicite, à destination des décideurs, des fonctionnaires, des juristes, du personnel des musées, des douanes et de la police (Équateur, Iraq) ; - assistance technique aux pouvoirs publics irakiens sur divers sujets liés à la Convention (vente d'objets culturels sur Internet, retour et restitution, révision de la Loi iraquienne sur les antiquités selon les normes internationales) ; - lancement d'activités de formation sur la prévention du trafic illicite (République dominicaine, Cuba et Haïti) et ateliers de formation juridique et opérationnelle organisés en Italie pour les experts de dix pays africains. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains États membres ont déjà ratifié la Convention et ont publié des décrets au niveau national. Néanmoins, l'UNESCO n'est pas toujours informée de la ratification par les États parties, ou ne l'est pas immédiatement. • Un nombre croissant de formateurs/d'intervenants d'origine africaine devrait être invité aux sessions de formation. 	Toutes les activités ont bénéficié du soutien considérable de sources extrabudgétaires (USA, République tchèque, Italie, Union européenne).	<p>Les activités de renforcement des capacités ont débuté en 2007 (Iraq et pays frontaliers) ; différents États membres ont demandé à bénéficier de sessions de formation au renforcement des capacités sur-mesure et d'ateliers sur des aspects spécifiques de la Convention (pays africains et Moyen-Orient).</p> <p>La durabilité des activités de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Convention dépend de la continuité des contributions extrabudgétaires.</p>
Encouragement des États membres à adhérer à la Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique	<ul style="list-style-type: none"> - Neuf États ont ratifié la Convention, qui est entrée en vigueur le 2 janvier 2009 avec un total de 25 États membres (juin 2009) ; - première session de la Conférence des États parties à la Convention, adoption du Règlement intérieur de la réunion, création du Conseil consultatif scientifique et technique et adoption de ses Statuts ; - production d'un film sur la Convention sur CD-ROM, DVD et Internet, production de dessins animés pour les enfants, mise à jour du site Internet et présentation d'une exposition de photos sur les sites du patrimoine subaquatique au Siège de l'UNESCO ; - numéros de Museum International, du Courrier de l'UNESCO et de Planète science sur la Convention ; - des réunions ont été organisées dans différentes régions et différents pays : Sainte-Lucie (mars 2008), Royaume-Uni (juillet 	<ul style="list-style-type: none"> • Des problèmes ont été rencontrés pour exécuter les obligations en raison d'une situation de conflit armé dans un État membre. 	Dépendance constante du financement extrabudgétaire.	<p>L'envoi d'un message aux enfants et au public en général, ainsi que la sensibilisation dans les États membres, aideront à promouvoir les principes de la Convention et à encourager sa ratification à court et à long terme.</p> <p>L'élaboration d'un accord de partenariat avec MYP a requis trop</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>2008), Afrique du Sud (avril 2009), Copenhague (Danemark, septembre 2008) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Convention de 2001 a été présentée au Congrès Mondial d'Archéologie (juin 2008), au troisième Congrès international sur l'archéologie subaquatique (juillet 2008), à l'Europae Archaeologiae Concilium et à la Commission européenne à Strasbourg (mars 2009) ; - un accord de partenariat a été conclu avec la société de production audiovisuelle MYP afin d'établir une collaboration ayant pour objet l'éducation des enfants au patrimoine culturel subaquatique. 		<p>de temps et d'efforts en raison de retards considérables engendrés par les procédures internes.</p>	
<p>Renforcement des capacités nationales de protection juridique et matérielle et de conservation des biens culturels mobiliers, y compris par des efforts pour lutter contre le pillage d'objets culturels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration et élargissement de la Base de données de l'UNESCO relatives au patrimoine culturel (actuellement 2 197 législations de 163 États membres) ; - Chitaia Museum, musée d'ethnographie à l'air libre, à Tbilissi (Géorgie) : création d'un inventaire sur le Web, recherches sur le terrain, travaux de conservation réalisés sur des maisons traditionnelles intégrées à la collection du musée ; - collection de films et de photographies ethnographiques du Musée national de Géorgie : création d'un inventaire sur le Web, fourniture de structures d'archivage et d'entreposage et d'équipement de numérisation ; - par l'intermédiaire d'un partenariat avec l'ICCROM, création d'outils de conservation préventive et organisation d'une formation en Asie (Sri Lanka, Afghanistan, Bangladesh, 11 pays d'Asie du Sud-est, pays de la CEI, Kirghizistan, Pakistan et Viet Nam). 	<ul style="list-style-type: none"> • Ralentissement de l'élargissement de la base de données en raison de retards dans le dépôt de la traduction officielle des législations. • Situation politique dans les États membres, changements de personnel interne dans les musées bénéficiaires, autres problèmes plus techniques causés par les retards dans la mise en œuvre des deux projets géorgiens. • Réussite de l'activité UNESCO - ICCROM grâce à l'identification des outils appropriés aux besoins des pays en développement. 	<p>La phase II du projet a démarré en 2008 et est financée par plusieurs contributions extrabudgétaires considérables (USA).</p> <p>Les deux projets géorgiens ont un bon rapport coût-efficacité, malgré la situation politique et les taux d'inflation qui ont conduit à certaines difficultés inattendues.</p>	<p>La durabilité dépend du soutien financier continu de la gestion, la maintenance et la promotion de la base de données, qui apporte une assistance aux pays africains et aux PMA.</p> <p>La durabilité des projets géorgiens repose sur l'accent mis explicitement sur le renforcement des capacités du personnel pour la conservation et la gestion à long terme des collections.</p> <p>La conservation préventive est plus efficace pour la préservation à long terme des objets (UNESCO/ICCROM).</p>
<p>Progrès dans les efforts internationaux concernant le retour et la restitution des biens culturels mobiliers à leur pays d'origine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'experts intergouvernementaux sur le Projet de déclaration de principes concernant les objets culturels déplacés en relation avec la Seconde Guerre mondiale (Siège de l'UNESCO, 17-18 mars 2009) ; - « élaboration de la Base de données de l'UNESCO relatives au patrimoine culturel » - 80 % des États membres ont présenté leur législation pour qu'elle soit intégrée à la Base de données ; - commémoration du 30^e anniversaire du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale (novembre 2008, Séoul) ; - la 15^e session du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou 	<ul style="list-style-type: none"> • La réunion de Paris de mars 2009 a élargi le consensus sur le projet de déclaration mais n'a pas permis d'obtenir de texte consensuel. 	<p>La réunion de mars 2009 sur la Seconde Guerre mondiale a été entièrement financée par des ressources extrabudgétaires.</p> <p>La base de données est intégralement financée par le fonds-en-dépôt des USA.</p> <p>Versement d'une contribution par la République de Corée, en novembre 2008, pour le Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de</p>	<p>Risque de dépendance trop grande vis-à-vis du financement extrabudgétaire des réunions.</p> <p>La base de données ne sera durable qu'à condition de recevoir un financement extrabudgétaire continu permettant d'assurer sa mise à jour constante. Si elle est laissée à l'abandon, elle ne sera plus ni fiable, ni viable.</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>de leur restitution en cas d'appropriation illégale s'est réunie pour traiter des stratégies futures et d'un projet de règlement intérieur sur la médiation et la conciliation. Lancement officiel du compendium « Témoins de l'Histoire » sur des sujets ayant trait au retour des objets culturels (mai 2009) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférence internationale d'Athènes sur le retour des biens culturels à leur pays d'origine (Athènes, mars 2008), actes publiés dans Muséum International et mis à la disposition des États membres et du public lors de la 15^e session du Comité ; - en collaboration avec INTERPOL, participation aux 5^e et 6^e réunions du Groupe international d'experts contre le trafic illicite en Iraq et en Afghanistan (février 2008 et février 2009). Les experts ont vivement recommandé le lancement par l'UNESCO d'une campagne de sensibilisation à l'égard des enfants du Moyen-Orient et du public en général sur les sites touristiques ; - présentation des activités de l'UNESCO au Sous-comité pour les objets culturels de l'International Law Association (Genève, juin 2009) ; - production d'une vidéo multilingue de 20 minutes sur l'UNESCO et les activités de ses partenaires dans le combat contre le trafic illicite des biens culturels. 		<p>leur restitution en cas d'appropriation illégale.</p> <p>Versement d'une contribution par la Grèce pour la Conférence internationale de mars 2008.</p>	
<p>Renforcement des capacités d'élaboration de méthodes de conservation du patrimoine et de politiques relatives aux musées, notamment dans les pays en développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance au NMEC (Égypte), au Musée de la Nubie (Égypte) et au Musée national de Khartoum (Soudan) ; - soutien continu aux membres du personnel du NMEC dans leur Master d'études muséales et organisation de visites d'étude pour qu'ils recueillent des « meilleures pratiques » et pour encourager les partenariats entre musées ; - expositions (France, Égypte) et autres activités promotionnelles et mise à jour des sites Web de l'UNESCO sur le NMEC, le Musée de la Nubie et la Campagne internationale de sauvegarde des monuments de la Nubie ; - organisation d'une réunion de catégorie II, la « 17^e session du Comité exécutif pour la création du Musée de la Nubie à Assouan et du Musée national de la civilisation égyptienne (NMEC) au Caire » ; - mise en œuvre du projet de Centre Al-Aqsa pour la restauration des manuscrits islamiques ; - soutien apporté à la Fondation transculturelle d'Ouganda (« Cross Cultural Foundation of Uganda ») afin qu'elle dispense 	<ul style="list-style-type: none"> • Les difficultés d'ordre général du NMEC sont liées à des circonstances particulières concernant la disponibilité du personnel qualifié, l'envoi de documents pertinents, la formulation de stratégies claires pour l'organisation des modules de formation, les problèmes de transports et les retards d'installation des équipements. • La mise en œuvre du système de gestion des collections (NMEC) n'a pas encore débuté en raison d'un manque de main d'œuvre et d'infrastructures techniques appropriées. • Parmi les défis à relever figurent le recrutement du personnel et l'intensification escomptée de l'imprévisibilité de la situation en matière 	<p>Le rapport coût-efficacité a été ébranlé par les retards d'installation des équipements ; l'ampleur de ces coûts supplémentaires doit encore être évaluée car la mise en œuvre en est à sa phase initiale.</p>	<p>Les défis/enseignements tirés montrent clairement que les activités de l'UNESCO se font mieux adaptées et répondent à des besoins isolés précis (NMEC).</p> <p>La formation et l'équipement selon les normes internationales ont garanti un niveau élevé de compétences chez les restaurateurs locaux (renforcement des capacités).</p> <p>Le recrutement d'un nouveau personnel pour le musée, la formation selon les normes internationales, l'élaboration de</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>une formation aux musées locaux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - aide financière à AFRICOM pour sa 3^e Conférence générale ; - célébration d'une Conférence internationale à l'occasion du 50^e anniversaire de la campagne internationale de sauvetage des monuments de la Nubie inférieure lancée par l'UNESCO et la Nubie ; - début d'une formation sur la conservation du bois et sur la restauration de maisons traditionnelles (G. Chitaia Museum, musée d'ethnographie à l'air libre, Tbilissi (Géorgie)) ; - production et mise en ligne de nouvelles versions en langue locale des manuels sur la protection du patrimoine culturel (« Cultural Heritage Protection Handbooks ») ; - publication des nouveaux manuels sur la protection du patrimoine culturel traitant de la gestion des risques de catastrophe et lancement de plusieurs traductions de toute la série ; traduction en espagnol, russe et portugais de Comment gérer un Musée : Manuel pratique, de l'UNESCO et l'ICOM, disponible en ligne ; - analyse globale de la situation des musées pour la région Asie-Pacifique ; - formation et assistance technique à la politique des musées (genre, promotion, portée, interactivité) en Inde, au Viet Nam, au Cambodge, en Indonésie et en Ouzbékistan ; - plusieurs espaces d'exposition ont été créés ou modernisés, des séminaires de formation pour le personnel des musées ont été organisés, des manuels ont été traduits (Amérique latine et Caraïbes) ; - des activités concernant la relation entre les jeunes et les musées ont permis la création d'un réseau virtuel régional (Europe). 	<p>de sécurité une fois qu'auront commencé les activités complexes, notamment les travaux de rénovation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le soutien apporté à AFRICOM est constructif et sera bénéfique à l'Afrique à long terme, étant donné qu'une amélioration des résultats peut être obtenue systématiquement. • La situation politique de l'État membre (2008) a entraîné des retards dans la mise en œuvre. Les changements de personnel interne dans le musée bénéficiaire ont permis de s'engager vis-à-vis de la nouvelle gestion du projet national. 	<p>Les projets ont un bon rapport coût-efficacité, malgré la situation politique et la chute du dollar des États-Unis depuis décembre 2008, qui ont provoqué des déficits inattendus. Un nouveau financement extrabudgétaire (Norvège) a réduit ces conséquences négatives (Musée G. Chitaia).</p> <p>La technologie mobilisée pour la production des nouveaux manuels est élémentaire ; les versions PDF prêtes à l'emploi des publications sont facilement adaptables aux versions en langue locale.</p>	<p>programmes de travail, le recours à des experts dévoués et à des partenaires institutionnels à toutes les étapes du projet, le développement de la mission du musée, une politique de gestion des collections et une stratégie relative au public/aux visiteurs sont les fondements de la durabilité du projet à long terme (Centre Al-Aqsa).</p>
<p>Renforcement des capacités des musées nationaux comme facteurs de cohésion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation pour le personnel au Musée d'histoire nationale du Zimbabwe ; - étude de faisabilité pour la création d'un musée de l'Afrique de l'Ouest au Togo ; - atelier d'une semaine pour les professionnels des musées au Musée national du Cameroun (juin 2009) ; - soutien ciblé au Musée national du Soudan ; - mise en œuvre de la phase II (2007-2009) du projet du Fonds-en-dépôt norvégien sur les activités artisanales et les relations 	<ul style="list-style-type: none"> • Les spécialistes CLT du Siège peuvent jouer un rôle important dans le soutien des bureaux hors Siège. • La situation politique de l'État membre a entraîné des retards dans la mise en œuvre du projet. Les changements de personnel interne du musée bénéficiaire 	<p>Les fonds ont été décentralisés afin de garantir un bon rapport coût-efficacité, puisque les bureaux hors Siège gèrent localement le recrutement des experts et l'achat du matériel.</p>	<p>Cette activité cherche à améliorer la durabilité en apportant un appui technique sous différentes formes au personnel spécialisé.</p> <p>L'étude de faisabilité (Togo) apportera une évaluation authentique de la viabilité du musée en préparation, et donc de la durabilité à long terme de</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>avec les communautés désavantagées et isolées, avec le G. Chitaia Museum de Tbilissi (Géorgie) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - lancement du projet extrabudgétaire en faveur du dialogue entre les musées du pourtour méditerranéen ; - activités de recherche pour la publication « Approche locale des musées en Asie et dans le Pacifique : vers un développement durable » (fin 2009) ; - conception d'un musée local pour les populations de la province Luang Prabang et organisation d'expositions prévue avant fin 2009 ; - mise en œuvre du développement d'un musée local dans le Nord de la Thaïlande (Lampang) ; - montage d'une exposition sur l'histoire du Musée national du Cambodge ; - en Inde, assistance au réseau interactif du Musée tribal afin de promouvoir le patrimoine des communautés/populations tribales ; - promotion des objets culturels d'Aceh ; - préparation de l'exposition artistique de négatifs sur verre de la collection du Musée-réserve de l'État de Samarkand (Ouzbékistan). 	<p>ont entraîné une modification de la gestion du projet national et des retards consécutifs dans sa mise en œuvre. Des retards sont également survenus dans l'organisation d'un appel d'offres pour l'achat de matériel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La promotion des musées comme lieux civiques de dialogue est un nouveau défi intéressant. • Il existe une insuffisance générale de données statistiques et de méthodes/méthodologie relatives à la participation locale au développement des musées. 	<p>L'intervention en faveur du développement local des musées a été relativement peu coûteuse (Asie et Pacifique).</p>	<p>cette initiative.</p> <p>Les activités du musée local et l'accomplissement des résultats escomptés dépendent de l'implication et de l'engagement des autorités nationales.</p>

Paragraphe 04019 - Axe d'action 4 : Protection et promotion de la diversité des expressions culturelles par la mise en œuvre de la Convention de 2005 et le développement des industries culturelles et créatives

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)

Planifié : 3 359

Effectif : 2 601

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
<p>Encouragement des États membres à adhérer à la Convention de 2005 et à la mettre en œuvre, et soutien aux mécanismes internationaux correspondants</p>	<p>- Le total des Parties à la Convention a atteint 99 (98 États et la Communauté européenne). À la suite du travail accompli par le Comité intergouvernemental en 2008 et 2009, la deuxième session ordinaire de la Conférence des Parties a approuvé, en juin 2009, les directives opérationnelles et orientations concernant les articles 7, 8, 11, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 de la Convention. Elle a renouvelé la moitié des membres du Comité et prié celui-ci de lui soumettre à sa prochaine session des projets de directives opérationnelles pour les articles 9, 10 et 19 ainsi qu'un projet de directives opérationnelles relatives à la visibilité et la promotion de la Convention. Elle a également donné mandat au Comité d'élaborer une stratégie de levée de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la mise en œuvre de la Convention et les mécanismes de soutien, les effectifs ont été augmentés mais restent limités par rapport à la complexité et au nombre de tâches. Les mises à disposition d'experts par des États membres se sont révélées très précieuses. 	<p>Soutien extrabudgétaire au Comité intergouvernemental et à l'alliance globale (Espagne).</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>fonds pour le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une nouvelle stratégie a été élaborée pour faire de l'Alliance globale pour la diversité culturelle une plate-forme Internet d'information et d'échange ; - Le programme des bourses Aschberg a repris ; l'Observatoire de la lutte contre la piraterie est entré dans sa phase de lancement à titre expérimental et la consultation sur l'Observatoire mondial sur la condition sociale de l'artiste a continué ; - Les bureaux hors Siège ont particulièrement contribué à ce résultat attendu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée de l'Alliance globale : processus participatif pour définir de nouvelles fonctionnalités de la plate-forme adaptées aux besoins. L'Afrique est la région d'intervention prioritaire (6 des 9 projets engagés avec succès) et la participation des femmes dans les projets est fortement encouragée. • Le grand défi de l'Observatoire sur la lutte contre la piraterie est l'ampleur du projet, vu l'intérêt des États membres et le taux très élevé des réponses qui devraient être traités dans un temps très court. 		
<p>Promotion des initiatives originales et novatrices et des partenariats pour développer les industries culturelles et créatives, et renforcement du rôle des activités culturelles dans l'intégration régionale, en particulier dans les pays en développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement et systématisation de la base de données sur les industries culturelles et créatives mondiales, par l'intermédiaire de l'élaboration d'un mécanisme d'analyse des données quantitatives visant à faciliter le potentiel de développement économique du secteur des industries créatives dans les exercices et programmes nationaux du PNUAD ; - les 25 premiers profils culturels de pays ont été élaborés et sont en train d'être testés et améliorés. Trousse à outils pour le recueil de données culturelles ; directives en cours d'élaboration pour dresser l'inventaire du secteur créatif. Le Guide de l'UNESCO à l'intention des décideurs du secteur créatif a été finalisé et un nouveau site Web pour les industries créatives du monde a été créé ; - le processus de révision du cadre UNESCO des statistiques culturelles (FCS) a été finalisé en coopération avec l'ISU, en vue de la 35ème session de la Conférence générale. Le projet phare sur l'élaboration d'une suite UNESCO d'indicateurs sur la culture et développement a été lancé. Le travail sur la mesure de la diversité a progressé : une méthodologie a été testée dans le domaine du cinéma, avec l'ISU ; - le nombre des villes membres du Réseau des Villes est passé de 9 à 19 à partir de la seconde moitié de 2008 ; <p>La première phase du projet inter-agences UNESCO/BIT/CNUCED, sur le développement des industries culturelles dans cinq pays ACP, a été achevée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation de la seconde Conférence mondiale sur 	<ul style="list-style-type: none"> • Le dynamisme du Réseau des villes créatives s'est manifesté notamment par l'organisation de réunions à Santa Fe en 2008 et à Lyon en 2009 et de nombreux échanges entre les villes membres. • L'enquête auprès des États membres 	<p>Il existe le besoin de combler un vide dans la mémoire institutionnelle de l'UNESCO concernant les directives relatives au recueil de données dans le domaine culturel. Ce besoin appellera à investir dans l'analyse de l'action passée de l'UNESCO et à définir des propositions pour l'avenir.</p> <p>Extrêmement efficace, car il exploite les nombreuses recherches effectuées par le Secrétariat (Cadre de statistiques culturelles).</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>l'éducation artistique qui aura lieu à Séoul en 2010 est entrée dans une phase active ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'étude de faisabilité pour le projet de « Centre pour les arts vivants en Afrique » (catégorie 2) proposé par le Burkina Faso a été menée en vue de sa soumission à la 182^e session du Conseil exécutif ; - des activités relatives à ce résultat attendu ont été menées grâce à une contribution significative des bureaux hors Siège. 	<p>sur la mise en œuvre de la Feuille de route issue de la première Conférence mondiale affiche déjà des résultats intéressants.</p>		
<p>Renforcement de la diversité linguistique, notamment en échangeant les meilleures pratiques et en donnant des avis pour développer des politiques du livre et de l'édition et améliorer, si besoin est, les capacités dans ce domaine, y compris par la traduction et la diffusion la plus large</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 150 000 notices bibliographiques ont été publiées par l'Index Translationum depuis janvier 2008. Des soutiens ont été apportés aux politiques nationales du livre en plusieurs pays ; - des actions de développement des capacités dans plusieurs pays d'Amérique latine ont aussi été conduites à travers le Centre régional pour le développement du livre en Amérique latine et dans les Caraïbes (CERLALC) ; - l'UNESCO a contribué à des manifestations réussies, comme la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (23 avril), Amsterdam Capitale mondiale du livre 2008, le lancement de Beyrouth Capitale mondiale 2009 et l'Année internationale des langues 2008 ; - Un manuel pour l'édition de supports illustrés a été réalisé en français, anglais, espagnol et arabe et un autre manuel pour la réalisation de bibliothèques mobiles, en français ; - un projet visant la collecte et la publication en version multimédia de la poésie traditionnelle des Émirats arabes a été poursuivi, ainsi que la formation professionnelle d'éditeurs africains (pays SADC) à la technique du roman-photo comme ressource d'information contre le VIH et le SIDA ; - un document sur les indicateurs statistiques du livre a été publié en version électronique, en 2008. L'efficacité de ces indicateurs fait l'objet de tests dans les pays d'Amérique latine, à travers le CERLALC. <p>Ces activités ont été organisées de manière très décentralisée et ont bénéficié de la contribution importante de plusieurs bureaux hors Siège.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La rénovation de l'Index Translationum s'est révélée nettement positive. • Quelques projets de terrain ont subi des retards dus à des problèmes de communication. • Le travail de recherche en matière de statistiques du livre s'intègre dans le contexte général du nouveau cadre pour les statistiques culturelles. 	<p>Pour obtenir le plus grand impact, l'UNESCO devrait mettre son expertise de plus en plus au service des ressources et processus locaux.</p> <p>Financement sur fonds privés du projet sur la poésie traditionnelle des Émirats arabes. Projet sur la formation des éditeurs africains financé par les fonds extrabudgétaires (Flamands).</p>	<p>La durabilité est améliorée lorsque le projet est presque intégralement fondé sur des ressources locales et nationales, comme dans le cas présent.</p>
<p>Renforcement des capacités des artisans, et en particulier des femmes, en matière de conception, de production et de gestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La Reconnaissance d'excellence de l'UNESCO pour l'artisanat a été étendue aux pays du Mercosur et à une partie de l'Afrique de l'Ouest et des pays arabes. Une réunion stratégique pour l'Asie, où cette modalité reste la plus développée, s'est tenue à Bangkok ; - des artisanes et des artisans dont les travaux ont été reconnus dans ce cadre ont participé à d'importantes manifestations 	<ul style="list-style-type: none"> • La prise en compte de l'artisanat dans les programmes de développement a généré un grand nombre de projets dans le cadre des Fonds PNUD/Espagne pour la réalisation des OMD sous le volet « culture et développement », ce qui a constitué un facteur supplémentaire en 		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>internationales comme la Foire de Paris, le Salon International de l'artisanat de Ouagadougou, le Folk'Art Market de Santa Fe (États-Unis) et le Salon Maison et Objet ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'agissant du design, les concours qui font partie du projet Design Social 21 ont été réalisés avec succès, notamment celui pour célébrer la journée internationale des langues et celui pour le Festival international de la diversité culturelle ; - dans le cadre des activités de promotion d'un artisanat de qualité, une assistance technique a été apportée pour l'exposition des bijoux et accessoires en Méditerranée organisée au Siège ; - l'UNESCO a aussi participé activement aux Conférences internationales sur l'artisanat et le tourisme, organisée par l'OMT, à Accra et à Lima ; - dans le domaine de la formation/perfectionnement des formateurs, deux ateliers sous-régionaux sont en cours de préparation (Afrique avec le concours du bureau de Bamako et Amérique latine et Caraïbes avec le concours du bureau de Montevideo) ; - préparation du Forum des industries culturelles (Monza, septembre 2009) en coopération avec l'Italie, portant sur l'artisanat et le design ; - 23 Bureaux hors siège ont participé à la réalisation de ce résultat attendu. 	<p>faveur du renforcement de la coopération entre le Siège et les Bureaux.</p>	<p>Plus de 3000 designers ont participé aux deux concours.</p>	

Priorité sectorielle biennale 2 : Promouvoir la cohésion sociale en encourageant le pluralisme, le dialogue interculturel et une culture de la paix ainsi que le rôle central de la culture dans le développement durable

Paragraphe 04023 - Axe d'action 5 : Promotion de la compréhension et du développement du dialogue interculturel et de la paix

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 1 542	Effectif : 1 460

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
<p>Meilleure compréhension des défis posés par l'interaction entre diversité culturelle et dialogue interculturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de plusieurs ateliers (Croatie, Mongolie, Kirghizistan, Kazakhstan, Gabon, Sénégal, Sud du Caucase - destiné aux jeunes - et pays baltes) afin d'élaborer des documents d'orientation détaillés sur la diversité culturelle, le dialogue interculturel, et le développement social et la paix ; - publication de supports éducatifs de sensibilisation à 	<ul style="list-style-type: none"> • Retards dans la préparation et la mise en œuvre des activités en raison de changements de situation politique dans certains pays. • Les nouvelles demandes des États membres conduisent à une révision 	<p>Contributions financières et/ou en nature demandées par un État membre accueillant la manifestation.</p>	<p>L'implication des États membres pendant les préparatifs/le déroulement de la manifestation encourage l'appropriation des résultats et du suivi.</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>l'interaction de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, en collaboration avec, entre autres, l'ISESCO et la NATCOM d'Algérie, du Liban, de Libye, du Maroc et de Tunisie, les chaires UNESCO et les Clubs et Écoles associés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - lancement d'une série d'études dans le monde destinées à identifier les compétences interculturelles promouvant la compréhension mutuelle et la cohésion sociale dans les sociétés multiculturelles (dans le cadre de la plate-forme intersectorielle sur le dialogue et la culture de la paix) ; - coopération régulière avec le Programme UNITWIN et la chaire UNESCO pour le Dialogue interreligieux pour la compréhension mutuelle, la Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix, le Règlement des Conflits, les Droits Humains, la Démocratie et la Bonne Gouvernance de l'Université de Kinshasa (République démocratique du Congo), la Chaire UNESCO en dialogue interculturel de Tbilissi (Géorgie), la Chaire UNESCO d'études comparées des religions, de la médiation et du dialogue (Liban), la Chaire UNESCO sur les études transculturelles, le dialogue interreligieux et la paix de l'Université d'Oregon (USA) ; coopération accrue entre les Chaires du Sud-est de l'Europe ; - début d'un vaste processus de consultation destiné à élaborer un plan d'action pour préparer la célébration de l'Année internationale du rapprochement des cultures, en 2010 (décision 181 EX/52) ; - création de/collaboration avec des centres/instituts de catégorie 2 : IIEAC (Mongolie), Institut pour la culture africaine et la compréhension internationale, Abeokuta (Nigéria) ; - identification/consultations/réunions avec des partenaires éventuels impliqués dans la sensibilisation des acteurs (y compris des femmes) et le renforcement des capacités au niveau interrégional, national et local (Botswana, Brésil, Croatie, Cuba, Gabon, Inde, Jordanie, France, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Mongolie, Palestine, Fédération de Russie, Espagne, pays du MERCOSUR, Asie centrale) ; - sensibilisation et mobilisation des États membres, des OIG, des institutions du système des Nations Unies, des ONG et d'autres partenaires à travers la participation à des manifestations internationales, régionales et nationales. 	<p>fréquente des programmes de travail et du budget.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail de renforcement d'une conception commune de la diversité culturelle et du dialogue interculturel au sein de l'UNESCO (au Siège et hors Siège), avec ses partenaires (NATCOM, OIG, ONG) et parmi ces derniers. • Retard du lancement de l'activité en raison de la complexité du processus de décision au sein de la plate-forme. • Renforcer la collaboration avec les Chaires et les réseaux afin d'accroître leur participation aux activités de l'UNESCO. • La conception de l'esprit de l'Année diffère d'une région à l'autre. Des propositions à multiples facettes ont été reçues, faisant de l'élaboration d'un programme d'action un défi difficile à relever. Des ressources extrabudgétaires doivent être trouvées pour financer les activités. • Une augmentation des ressources financières et humaines permettrait d'améliorer le suivi et d'établir des contacts plus réguliers afin de répondre aux attentes de plus en plus nombreuses. 	<p>Les contributions financières de l'UNESCO sont complétées par des contributions financières et/ou en nature des États membres et des universités hébergeant les Chaires.</p>	<p>Disponibilité des documents d'orientation (mis en ligne et distribués à grande échelle en version papier).</p> <p>Signature d'un accord de deux ans (renouvelable) pour les Chaires UNESCO. Tous les 18 mois, élection d'un nouveau Coordinateur et réunion du Comité exécutif sur le thème du Programme UNITWIN et des chaires UNESCO dans le Dialogue interreligieux pour la compréhension mutuelle.</p> <p>Mécanismes d'établissement de rapports sur les cadres pris en compte dans les politiques nationales/internationales (Botswana, Brésil, Cuba, Inde, Jordanie, France, Kirghizistan, Liban, Mongolie, Palestine, Espagne, pays du MERCOSUR, Asie centrale).</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
<p>Renforcement de la lutte contre les préjugés à caractère culturel, ethnique et religieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Établissement et suivi régulier d'une coopération étroite avec l'Alliance des civilisations afin d'identifier, de planifier et de mettre en œuvre des activités dans le cadre du mémorandum d'accord entre l'Alliance des civilisations et l'UNESCO (15.01.08) : participation à tous les principaux événements organisés par l'AoC ; - Recherches scientifiques initiées ou entreprises afin de lancer ou de poursuivre des activités liées à des projets interculturels (matériel pédagogique, enquêtes, manifestations, ateliers de formation, etc.) ; - mise en route de la production d'outils éducatifs s'appuyant sur l'Histoire générale de l'Afrique, création d'un Comité scientifique, tenue d'une réunion d'experts (févr. 09) ; - lancement de la numérisation de toutes les Histoires pour leur mise en ligne sur le site Web de l'UNESCO ; - lancement d'une activité de lecture transversale de l'Histoire de l'Humanité (dans le cadre de la plate-forme intersectorielle sur le dialogue et la culture de la paix) ; - lancement ou poursuite des activités du Projet La route de l'esclave (renouvellement du Comité scientifique, restructuration/mise à jour du site Web, préparation/publication et distribution de publications, participation aux principaux événements sur le sujet dans le monde, démarrage de missions d'examen de la coopération, organisation de ou participation à des manifestations officielles) ; - création d'une base de données conviviale en ligne qui rassemble des bonnes pratiques pour la promotion du dialogue interculturel et recueil de données en cours (environ 100 pratiques recueillies, installation technique commencée) ; - lancement d'activités destinées aux jeunes (Palestine, Caraïbes et Amérique latine, France) ; - lancement d'une étude des pratiques existantes pour le dialogue entre les religions par et pour les jeunes (dans le cadre de la plate-forme intersectorielle sur le dialogue et la culture de la paix). 	<ul style="list-style-type: none"> • La réponse aux demandes variées des États membres et la satisfaction de leurs nouvelles requêtes nécessitent souvent une révision du budget et des programmes de travail. • Les activités de l'UNESCO devraient s'articuler, si possible, autour des initiatives nationales ou régionales existantes et vice-versa, afin d'accroître leur impact et leur visibilité. • Les efforts d'intensification de la collaboration avec les bureaux hors Siège dans la mise en œuvre des activités pour être « Unis dans l'action » devraient être poursuivis. • Il est nécessaire de garantir la collaboration des secteurs entre eux et en leur sein pour prendre en compte les multiples facettes de ces importants projets interculturels. • Le projet doit être défendu à tous les niveaux pour obtenir un engagement politique fort des États membres africains. • La recherche et la communication entreprises pour obtenir les droits d'auteur (Histoire des civilisations de l'Asie centrale) demandent énormément de temps. • Intérêt accru des États membres, des organisations partenaires et du grand public, qui provoque un accroissement du nombre de sollicitations adressées pour obtenir une contribution du projet à différentes initiatives et manifestations dans le monde. 	<p>Signature d'un accord de fonds-en-dépôt avec les autorités espagnoles : 900 000 dollars des États-Unis alloués à des activités liées à la coopération avec l'AoC ; 200 000 dollars alloués au projet « Vademecum interculturel », sous l'Axe d'action 5.</p> <p>Signature d'un accord de fonds-en-dépôt avec la Jamahiriya arabe libyenne : 2 000 000 dollars des États-Unis alloués à l'« exploitation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique » (juillet 2008 - juin 2012).</p> <p>Réussite de la levée de fonds, indispensable au bon déroulement de la mise en œuvre des activités « coûteuses » (notamment la production de matériel pédagogique), les ressources financières et humaines disponibles attribuées par le programme ordinaire étant limitées.</p> <p>Petite contribution de l'UNESCO à des manifestations bien ciblées et à grande visibilité.</p>	<p>Engagement fort des États membres pour soutenir/repandre le projet, notamment par la célébration annuelle de journées commémoratives internationales et nationales adoptées grâce à l'action de l'UNESCO.</p>

Paragraphe 04024 - Axe d'action 6 : Intégration dans les politiques nationales des liens entre diversité culturelle, dialogue interculturel et développement durable

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 1 905	Effectif : 1 680

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Élaboration et diffusion de principes et approches méthodologiques concernant les liens entre diversité, dialogue et développement	<ul style="list-style-type: none"> - Large diffusion de la note de synthèse relative au nouveau profil de la politique culturelle et mise à l'épreuve des principales idées dans les débats et la réforme sur la politique culturelle dans plusieurs pays du Sahel, en Mongolie, en Uruguay et au Viet Nam ; - élaboration d'un document d'orientation sur une approche intégrée de la diversité culturelle et préparation d'une synthèse globale pour l'élaboration du document « nouveau cadre/profil de politique culturelle - directives conceptuelles et opérationnelles pour l'intégration des principes de la diversité culturelle et du dialogue interculturel à l'ère de la mondialisation » (s'appuyant sur les conclusions de 19 études commandées par et pour l'UNESCO à des experts d'Afrique, des États arabes, d'Amérique latine, d'Asie de l'Est, du Pacifique et du Canada, qui feront l'objet de débats et seront examinées, avec le document d'orientation, lors d'une réunion d'experts prévue en juillet 2009). 	<ul style="list-style-type: none"> • Alors que les principes de la diversité culturelle et du dialogue interculturel bénéficient d'une reconnaissance croissante au niveau international, la manière dont les concepts sont appliqués manque de rigueur et de clarté, ce qui constitue un défi à relever dans la formulation d'une nouvelle approche de la politique culturelle. 	<p>La formation des formateurs (collègues hors Siège) à la Programmation dans l'optique de la diversité culturelle semble être une manière financièrement efficace d'atteindre les résultats escomptés, car elle renforce la capacité de l'Organisation à intégrer les principes de la diversité culturelle aux politiques nationales de développement.</p>	<p>Après les étapes initiales d'élaboration de concepts, d'outils et de directives par l'UNESCO, de formation adéquate et de diffusion des informations, il est souhaitable que les États membres, les équipes de pays des Nations Unies et toutes les parties prenantes s'approprient l'initiative et la développent.</p>
Encouragement à l'achèvement rapide du projet de Rapport mondial sur la diversité culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Une réunion internationale d'experts a été organisée autour du thème de la diversité culturelle et l'éducation, avec le soutien du Centre UNESCO de Catalogne, à Barcelone, du 14 au 16 janvier 2008 (30 participants, notamment Vigdis Finnbogadottir et Wole Soyinka, Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO). - avant la finalisation du premier projet de Rapport mondial sur la diversité culturelle, une troisième réunion du Comité consultatif d'experts (15 membres) s'est tenue au Siège de l'UNESCO les 28 et 29 janvier 2008. Des collègues du groupe de travail intersectoriel y ont assisté ; un projet préliminaire de rapport a fait l'objet de débats et des commentaires fructueux ont été recueillis ; - en conséquence de l'échange d'idées entre les experts externes et les collègues du groupe de travail intersectoriel, un premier projet complet du Rapport mondial a été soumis à l'ADG/CLT en avril 2008 ; - à la suite des recommandations d'un comité de lecture établi par l'ADG/CLT (5 sessions de travail de fin avril à début juin 2008), un deuxième projet de Rapport mondial a été soumis à l'ADG/CLT entre juillet et août 2008 ; - à partir des commentaires reçus en janvier 2009, un troisième projet de Rapport mondial a été achevé en mai 2009 et a été 	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les secteurs de l'évolution du projet en attendant de recevoir les commentaires sur les textes proposés. - Mobiliser des fonds pour accroître les moyens humains impliqués dans la recherche et la rédaction du projet de Rapport, afin de faire face à la quantité de travail et aux contraintes administratives. En particulier, 500 000 dollars des États-Unis supplémentaires sont nécessaires pour mener à bien les processus de production, de diffusion, de lancement et de promotion, qui dépendent des décisions des services centraux. - Retards dans la réception des documents de référence commandés à l'automne 2007, ayant entraîné des difficultés dans l'achèvement des premiers textes. Retards causés par le manque de moyens humains impliqués dans la rédaction du projet de Rapport. - Mobilisation de fonds extrabudgétaires 	<p>Un manque de moyens a entraîné des retards dans la rédaction du projet de Rapport.</p> <p>Afin de minimiser le coût de l'assistance temporaire apportée à la rédaction du projet de Rapport mondial, il a été décidé que le nombre des collaborateurs de l'équipe de la WRU passerait de sept à deux (hormis assistance secrétariale). Par ailleurs, deux consultants ont été recrutés par l'ADG/CLT pour superviser la phase finale de nouvelle rédaction du Projet (janvier-juin 2009).</p> <p>L'identification de synergies avec les initiatives existantes (réunions du personnel CLT, ateliers faisant l'objet d'une publicité au Siège, etc.) est une autre manière de réduire le coût du Rapport.</p>	<p>Une fois que les collègues des secteurs concernés en auront une compréhension commune et qu'ils se le seront approprié, le Rapport mondial sur la diversité culturelle devrait avoir le potentiel suffisant pour devenir un outil de travail commun à tous les secteurs de l'UNESCO (et non pas exclusivement réservé aux activités de CLT).</p> <p>La planification et la gestion du budget pour la dissémination/promotion du Rapport mondial doivent être améliorées.</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>transmis aux collègues du groupe de travail intersectoriel/ADG. Une réunion de consultation des délégations permanentes s'est tenue le 11 janvier 2009 pour examiner les grandes lignes du Rapport mondial. Une présentation a été faite au Collège des ADG le 5 mai 2009. Une consultation sur les recommandations du Rapport mondial a été organisée le 26 mai 2009 avec le Comité intersectoriel ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet de recommandations du Rapport mondial a été envoyé aux délégations permanentes et aux observateurs le 10 juin 2009 ; - en tenant compte des commentaires émis par les secteurs, le projet de Rapport mondial doit être finalisé avant le 15 juillet 2009 et envoyé à la production éditoriale en collaboration avec le BPI et CLD. 	<p>afin de prendre en charge les coûts de production et les traductions, ainsi que la visibilité et la distribution du rapport et des matériels d'information.</p>	<p>Le rapport coût-efficacité peut également être amélioré par la commercialisation du Rapport (à confirmer), en particulier en ce qui concerne ses versions traduites (coédition, etc.).</p>	
<p>Intégration des principes de la diversité culturelle et du dialogue interculturel dans différentes politiques de développement et dans les actions de soutien à la culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en route d'une assistance conceptuelle et financière apportée à plusieurs États membres d'Afrique (Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Malawi, Somalie, Togo), d'Asie (Mongolie), d'Amérique latine (Équateur, La Havane - Forum des ministres de la Culture d'Amérique latine et des Caraïbes, CARICOM et Pérou) et du Sud-Est de l'Europe, ainsi qu'à la Palestine (programme national pour la culture palestinienne) ; - Bilan des politiques culturellement pertinentes en matière de VIH et SIDA et autres thèmes connexes dans cinq pays (Botswana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mozambique, Afrique du Sud et Ouganda) ; - achèvement de la révision de la politique d'Éducation en vue du développement durable (EDD) dans une perspective culturelle, dans huit pays et deux régions, en coopération avec l'institut international de recherche en durabilité (IRIS) ; - élaboration d'un outil de programmation et formation à l'EDD et à la culture pour six pays de la SADC, au Swaziland (mai 2009) ; - dialogue avec les communautés autochtones (République centrafricaine, Kenya, Niger) sur l'intégration de leurs idées et de leur patrimoine immatériel dans les stratégies de l'EDD ; - contribution à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable, organisée à Bonn (du 31 mars au 2 avril 2009) en collaboration avec le Secteur des sciences exactes et naturelles et la NATCOM autrichienne ; - première visite officielle de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones organisée à l'UNESCO (du 15 au 18 septembre 2008) avec le Groupe d'appui interorganisations pour l'Instance permanente sur les questions 	<ul style="list-style-type: none"> • Accent mis non plus sur la révision des politiques existantes mais sur la création de nouveaux outils pour assister les décideurs dans la conception de nouvelles politiques. • Des retards ont été constatés en raison d'un changement de situation politique dans certains États membres. • Dans certaines régions, les pays n'ont pas encore formulé explicitement de politique d'EDD ; sa révision dans la perspective de la diversité culturelle tiendra donc également compte des politiques pertinentes dans la poursuite des objectifs EDD. • Malgré que les peuples autochtones soient l'un des groupes prioritaires du document 34 C/4 et malgré l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ils ne sont pas suffisamment représentés ni consultés lors des réflexions sur la mise en œuvre des instruments normatifs de l'UNESCO dans le domaine de la culture. 	<p>Les activités d'intégration de la culture à l'EDD sont réalisées grâce à des fonds extrabudgétaires (JFIT/EDD).</p> <p>Soumission de nouvelles propositions de projets en vue d'un financement extrabudgétaire.</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>autochtones (du 15 au 17 septembre 2008) ; dix membres de populations autochtones et quatre membres de populations minoritaires ont été formés à la programmation dans l'optique de la diversité culturelle et se sont familiarisés avec le travail de l'UNESCO ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - clarification des liens entre diversité biologique et diversité culturelle par la publication des débats d'un atelier international organisé par le Secteur de la culture et le Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO avec le soutien du Fonds Christensen ; - promotion de la compréhension et de l'appréciation mutuelles auprès des enfants de Chine, de République populaire démocratique de Corée, du Japon, de Mongolie, de la Région administrative spéciale de Macao et de République de Corée, à travers l'organisation du 7ème Festival des arts du spectacle des enfants d'Asie de l'Est à Gwangju (République de Corée), du 24 au 26 juillet 2008. 			
<p>Renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine culturel par la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier sous-régional de formation à Ouagadougou (février 2009) destiné à créer des mécanismes pour améliorer la capacité des décideurs et des gestionnaires de projet dans le domaine de la culture dans les pays d'Afrique de l'Ouest, mettant l'accent sur l'intégration de la diversité culturelle et du dialogue interculturel dans les politiques publiques et dans le développement local (45 participants du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Sénégal, de Gambie, de Guinée-Bissau, du Libéria et de Sierra Leone) ; - renforcement des capacités initié par l'organisation d'ateliers et de manifestations CLT en Argentine/au Chili, en Équateur, à Panama et au Salvador, ainsi qu'en Inde, ou par l'élaboration, la diffusion et/ou la mise en ligne de documents/directives ; - inventaire mondial des centres de formation en gestion culturelle, élaboré en collaboration avec le Réseau européen de centres de formation d'administrateurs culturels ; - élaboration d'un plan national décennal pour la culture (Équateur). 	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget limité de l'atelier n'a pas permis de prendre en compte toutes les demandes de participation. • Surmonter les retards de préparation et de mise en œuvre dus à des changements de situation politique dans certains pays. • La réponse à de nouvelles demandes d'États membres a conduit à la révision du budget et des plans de travail. 		
<p>Renforcement de la contribution au mécanisme de programmation conjointe par pays du système des Nations Unies, l'accent étant mis sur l'importance de la diversité culturelle pour le développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une composante « culture » a été intégrée aux plans/programmes uniques de sept des pays pilotes « Unis dans l'action », avec des perspectives différentes : Albanie - patrimoine naturel et culturel et tourisme culturel ; Mozambique - industries créatives et approche socioculturelle du VIH/sida ; Pakistan - industries créatives et tourisme culturel ; Rwanda - industries créatives ; République-Unie de Tanzanie - approche socioculturelle de la santé maternelle et néonatale ; Uruguay - industries créatives et politiques culturelles ; Viet Nam - le Plan 	<ul style="list-style-type: none"> • La défense des Objectifs de développement convenus au niveau international devrait être renforcée et les points d'entrée pour l'intégration des résultats liés à la culture devraient être identifiés dans des domaines de programmation tels que le développement social et économique, la viabilité environnementale, l'agriculture, 	<p>Afin de garantir une assistance rapide et adéquate aux bureaux hors Siège qui participent à des exercices conjoints de programmation par pays, une équipe spécifique a été mise en place au Siège, sous l'autorité directe de l'ADG/CLT, afin de leur fournir un soutien technique au</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>unique Il comporte un domaine de programmation sur la Protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et du patrimoine culturel, qui implique les thèmes des industries créatives et du tourisme culturel dans le développement durable ;</p> <p>- la culture a été intégrée à 9 PNUAD (Afghanistan, Botswana, Bosnie-Herzégovine, Kazakhstan, République du Congo, Mali et Mauritanie, ex-République yougoslave de Macédoine, Ouzbékistan) ;</p> <p>- approfondissement de la Programmation dans l'optique de la diversité culturelle et application à :</p> <p>(1) des thèmes transversaux, tels que le dialogue interculturel, l'éducation au développement durable, l'approche culturelle du VIH et du sida, par l'intermédiaire de la formation des spécialistes de programmes impliqués dans les plates-formes intersectorielles (Siège de Paris, 17-18 juin 08),</p> <p>(2) des cadres conjoints de programmation (PNUAD, BCP, unité d'action des Nations Unies), par la préparation d'une formation sous-régionale des équipes de pays des Nations Unies provenant des pays pilotes de l'initiative « Unis dans l'action » (République-Unie de Tanzanie, Mozambique, Rwanda), qui a fait l'objet de débats lors d'une réunion à Dar-es-Salaam (février 2009),</p> <p>(3) des programmes conjoints sur la culture et le développement (Maroc, Mauritanie) examinés lors d'une formation sous-régionale des équipes de pays des Nations Unies et des partenaires nationaux des projets du F-OMD, à Rabat (avril 2009) ;</p> <p>- 18 programmes conjoints pour la Culture et le Développement financés par le F-OMD ont été définitivement approuvés par le Comité directeur du Fonds PNUD/Espagne pour la réalisation des OMD et leur mise en œuvre a débuté avec le déblocage des fonds pour la première année. L'UNESCO est engagée dans les 18 programmes conjoints et est l'organisation chef de file de 13 d'entre eux.</p>	<p>la santé, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est impératif de participer à chaque réunion des équipes de pays des Nations Unies formant partie des processus interinstitutionnels du système des Nations Unies ; elles ont lieu fréquemment et constituent un défi particulier dans les pays où l'UNESCO est une institution non résidente et/ou en sous-effectifs. Par conséquent, 10 postes ALD/NOA ont été créés pour renforcer les bureaux hors Siège concernés et pour garantir une présence dans les pays d'exécution où l'UNESCO est une institution non résidente. • Afin de remédier au défaut d'appropriation de la Programmation dans l'optique de la diversité culturelle comme outil de programmation, causé par une incohérence conceptuelle et méthodologique de la version actuelle, une coopération intersectorielle a été mise en place afin de rationaliser davantage l'énoncé et le contenu de la programmation (en particulier concernant le patrimoine culturel immatériel et les industries culturelles). <p>(1) Réitération du mandat spécialisé de l'UNESCO, sur lequel les autres partenaires du système des Nations Unies empiètent peut-être parfois.</p> <p>(2) Nécessité pour les coordinateurs résidents d'exercer leur rôle en toute neutralité.</p> <p>(3) Exercice du F-OMD par les pays par rapport au schéma de décentralisation de l'UNESCO.</p> <p>(4) Amélioration des connaissances et de l'expérience du personnel de l'UNESCO en termes de programmation RBM et de compétences pour la négociation.</p>	<p>quotidien.</p> <p>Le Siège a fourni une assistance sous forme de conseil, de détachements et de missions de circonstances. Les coûts ont été minimisés par l'utilisation de services de téléconférence, autant que possible. ADG/CLT a créé une équipe de suivi de mise en œuvre, au Siège, afin d'apporter une assistance technique aux bureaux hors Siège concernés. Cette équipe a permis d'apporter un</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
			soutien technique satisfaisant tout en faisant preuve de réactivité et de flexibilité.	

Paragraphe 04007 - Objectif Afrique

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Intégration dans les programmes d'études des États membres de l'Union africaine, aux différents niveaux d'enseignement, de matériels pédagogiques sur l'histoire et les ressources culturelles préparés sur la base de l'Histoire générale de l'Afrique.	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration, validation et présentation de la proposition de projet global « Utilisation à des fins pédagogiques de l'Histoire générale de l'Afrique » (Jamahiriya arabe libyenne) ; approbation du projet pour un montant de 2 millions de dollars pour la période juillet 2008-juin 2012 et formation d'un comité scientifique ; - réunion d'experts (9-10 mars 2009) et première réunion du Comité scientifique (11-13 mars 2009) pour donner des avis sur la mise en œuvre du projet (création d'une équipe intersectorielle de l'UNESCO (CLT, ED, SHS, CI, AFR, ERC/CSF, BREDA + bureaux hors Siège d'Afrique) à des fins de coordination) ; - élaboration de trois manuels d'histoire, d'un atlas historique et d'un CD-ROM ; - stages de formation pour les professeurs d'histoire et production de livres du maître ; - promotion et harmonisation de l'utilisation de l'Histoire générale de l'Afrique dans les établissements d'enseignement supérieur de toute la région ; <p>publication d'illustrés pour les enfants ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - production de documentaires audiovisuels pour accompagner les trois manuels d'histoire ; - Restructuration/actualisation du site Web de l'Histoire générale de l'Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de défendre le projet à tous les niveaux afin d'obtenir un engagement fort (politique et autres) des États membres d'Afrique. • Les démarches administratives pour mettre en train le projet (activités de collecte de fonds, création d'un compte, constitution d'une équipe et d'un comité scientifique ainsi que d'une équipe spéciale, etc.) ont pris plus de temps que prévu malgré l'amplitude des délais fixés par le Secrétariat. • Assurer une collaboration efficace par des réunions/consultations de l'équipe intersectorielle afin de garantir la qualité de toutes les composantes du projet. 	Les activités au titre du projet sont entièrement financées par des fonds extrabudgétaires (sauf la réunion d'experts de mars 2009, financée par le solde des fonds extrabudgétaires de l'Histoire générale de l'Afrique). La supervision et la coordination ont été à la charge du Programme ordinaire.	Un soutien fort de l'Union africaine est fondamental pour garantir l'utilisation complète des résultats du projet.
Meilleure représentation du patrimoine culturel et naturel africain sur la Liste du patrimoine mondial et élargissement de l'adhésion des pays africains à la Convention du patrimoine mondial	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription de quatre biens africains sur la Liste du patrimoine mondial (Québec, juillet 2008 et Séville, juin 2009) ; - poursuite de la préparation de 14 dossiers de proposition d'inscription en Afrique : Cameroun, Tchad, Angola, Burundi, République démocratique du Congo, Éthiopie, Comores, République-Unie de Tanzanie, Guinée Bissau, Ghana, Côte d'Ivoire, Kenya, Guinée ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'évaluer soigneusement l'éventuelle valeur universelle exceptionnelle des dossiers de proposition en cours de préparation et d'améliorer le renforcement des capacités dans le domaine du processus de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial (des 		Identification de bonnes pratiques dans le domaine des plans de gestion des sites à inscrire pour assurer la durabilité des sites et la représentation de l'Afrique sur la Liste du patrimoine mondial.

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<ul style="list-style-type: none"> - identification d'éventuels sites du patrimoine mondial pour les forêts du bassin du Congo (réunion d'experts, Brazzaville, mars 08 - financement extrabudgétaire) ; - préparation ou révision de Listes indicatives, permettant de bien identifier les sites pouvant éventuellement être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : 3 pays africains ont proposé leur première Liste indicative en 2008 (République démocratique du Congo, Lesotho et Swaziland) et 10 pays africains ont révisé leur leur (Éthiopie, Madagascar, Malawi, Mozambique, Afrique du Sud, Zambie, Bénin, Gabon, Mali, République-Unie de Tanzanie) ; - formation de 17 professionnels de huit pays francophones lors d'un atelier de deux jours sur le processus de proposition d'inscription au patrimoine naturel, Ouagadougou (Burkina Faso), mai 2008 ; - formation de 20 professionnels de neuf pays anglophones lors d'un atelier de deux semaines sur le processus de proposition d'inscription au patrimoine mondial à Sehlabathebe (Lesotho), nov. 08 (financé par le Fonds africain du patrimoine mondial). 	<p>stages de formation ont été organisés à cette fin).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seuls deux pays africains n'ont toujours par ratifié la Convention du patrimoine mondial 	<p>Complémentarité des fonds du Programme ordinaire et des fonds extrabudgétaires pour appuyer la préparation des dossiers de candidature pour les pays africains</p>	
<p>Amélioration de la gestion des biens africains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril, notamment par la coopération avec le Fonds du patrimoine mondial africain et d'autres organes compétents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 20 professionnels de 16 pays francophones ont été formés par Africa 2009 dans le cadre d'un stage de 3 mois sur la gestion du patrimoine organisé à Porto Novo (Bénin) (septembre-novembre 2008) ; - présence de 450 participants internationaux venus de 65 pays (février 2008) à la Conférence Terra 2008 en vue de lancer le Programme d'architecture en terre 2007-2017 (financé par le Fonds du patrimoine mondial) à Bamako (Mali) ; - Éthiopie : atelier de formation à la gestion du site d'Axoum (juin 2008) pour établir des lignes directrices en vue de la gestion du site et atelier de formation de 40 fonctionnaires (financement : Fonds-en-dépôt italien) ; formation aux techniques traditionnelles de conservation de 35 ouvriers et fonctionnaires locaux (décembre 2008) à Lalibela (financement : Fonds-en-dépôt norvégien) ; - Madagascar : 50 fonctionnaires et gestionnaires de site ont été formés pour mettre en place un plan de gestion d'ensemble du site récemment inscrit de la Forêt pluviale d'Atsinanana (financement : FNU-NWHF) ; - Activités de conservation (essentiellement avec des fonds extrabudgétaires et l'aide du Fonds du patrimoine mondial) pour préserver/restaurer l'intégrité de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril en Éthiopie (Parc national du Simien), au Sénégal (Parc national de Niokolo Koba), en République démocratique du Congo (cinq sites) et en 		<p>Un financement supplémentaire a été obtenu à partir de sources extrabudgétaires (y compris Fonds du patrimoine mondial) pour renforcer l'impact et l'efficacité des activités.</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>République-Unie de Tanzanie (Kilwa Kisiwani et Songo Mnara) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - en Éthiopie, réussite de la remise en place de l'obélisque d'Axoum (Fonds-en-dépôt italien) ; achèvement des travaux de restauration ; études multidisciplinaires de conservation en vue de restaurer les églises de Lalibela (financement : Fonds-en-dépôt norvégien). 			
<p>Encouragement des États membres à adhérer à la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et à la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sur les 25 États africains déjà parties à la Convention de 2003, cinq l'ont ratifiée pendant les 18 premiers mois de l'exercice biennal. - 25 États membres du Groupe V (a) ont ratifié la Convention de 2005 (parmi lesquels huit l'ont ratifiée en 2008) ; 5 sont membres du Comité intergouvernemental, dont 1 est membre du Bureau. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de réunions sous-régionales et nationales (Convention de 2003) a contribué dans une large mesure à sensibiliser les fonctionnaires africains à l'importance de sauvegarder le patrimoine immatériel, d'où des ratifications et un renforcement de capacités ainsi qu'un soutien à leur participation aux organes statutaires. La difficulté est, au sein des États, de faire passer ce savoir au niveau des collectivités locales pour assurer la pleine participation des principaux acteurs à la mise en œuvre de la Convention. • Malgré les efforts continus de l'UNESCO, certains États africains n'ont pas pu ratifier la Convention de 2003. Une grande part du PCI étant répartie de part et d'autre des frontières des États, il est essentiel que tous les États africains deviennent parties à la Convention afin de garantir l'efficacité des mesures de sauvegarde, indépendamment des frontières nationales. • Poursuivre des efforts communs avec l'OIF et le Commonwealth pour accélérer le processus d'adhésion dans les États sub-sahariens. 	<p>L'organisation de réunions d'information et de renforcement des capacités, avec des fonds du budget ordinaire et des financements extrabudgétaires, a permis, bien que les ressources aient été limitées, à des États africains d'accéder aux mécanismes de coopération et d'assistance de la Convention de 2003 .</p> <p>Hausse du nombre d'États parties africains (Group V(a)), notamment de pays lusophones (Convention de 2005).</p>	<p>La ratification de la Convention de 2003 et la mise en œuvre des mécanismes garantissent la durabilité de l'intégralité du processus.</p> <p>Ratification de la Convention de 2005 et mise en œuvre des directives opérationnelles.</p> <p>Progression constante du nombre d'États parties africains.</p> <p>Conscience de l'importance des politiques culturelles intégrées en Afrique.</p> <p>Développement de projets à soumettre à la coopération internationale.</p>
<p>Sauvegarde et renforcement du patrimoine culturel immatériel en Afrique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du Fonds-en-dépôt norvégien/UNESCO, deux ateliers (un à Pretoria les 27 et 28 mars et l'autre à Bamako les 19 et 20 mai) ont été organisés pour 26 États africains qui ne sont pas parties à la Convention ; - le troisième atelier, visant 21 États africains parties à la Convention, a été organisé les 23 et 24 juin 2008 sur des faits nouveaux concernant les aspects opérationnels de la Convention, notamment la préparation de dossiers de 	<ul style="list-style-type: none"> • Un atelier de suivi au niveau national est essentiel à la diffusion des informations aux parties concernées. • Pendant l'atelier de juin 2008, des informations détaillées ont été fournies sur la façon de demander une assistance internationale et de soumettre des dossiers de proposition 	<p>Le projet sur le thème « Trois ateliers sous-régionaux de renforcement des capacités pour appuyer l'inscription de biens du patrimoine culturel intangible africain sur les listes de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel » (209 998 USD) a été approuvé à la</p>	<p>Les États membres d'Afrique ont reçu les informations essentielles sur le mécanisme de coopération international, notamment sur la façon de demander une assistance financière dans le cadre de la Convention de 2003 ; un suivi sera assuré par des liens de</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>candidature pour les listes de la Convention ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 États africains ont déjà ratifié la Convention de 2003, dont six sont les membres du Comité. Parmi les six groupes régionaux que représentent les 24 membres du Comité, le groupe V (a) possède le plus grand nombre de membres ; - Les capacités de sauvegarde ont été renforcées dans les États membres africains grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de plus de vingt plans de sauvegarde, au partage de bonnes pratiques et à la formation des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, en particulier financées par le budget décentralisé ; - le texte de la Convention a été traduit en kiswahili et largement diffusé parmi les pays de langue kiswahili ; - le texte de la Convention est en cours de traduction vers le Luganda (Ouganda) et le Tigrinya (Érythrée). Une fois terminées, ces versions linguistiques seront aussi largement diffusées dans les États concernés. 	<p>d'inscription aux Listes de la Convention. Pourtant, l'UNESCO n'a pas reçu beaucoup de demandes/propositions des États parties d'Afrique à la suite de cette initiative.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus d'efforts doivent être mobilisés pour assurer une bonne diffusion des informations essentielles et des principaux délais à respecter dans tous les pays, et pour garantir la participation active des pays africains à la mise en œuvre de la Convention au niveau international. 	<p>fin de 2007 pour financement par les autorités norvégiennes (504RAF4003).</p> <p>En mai 2009, le gouvernement flamand a approuvé un projet intitulé « Série de projets pilotes pour l'inventaire du patrimoine immatériel communautaire au niveau local dans six pays choisis d'Afrique subsaharienne » (275 000 dollars des États-Unis). Le projet, à mettre en place au Botswana, au Lesotho, au Malawi, au Swaziland, en Ouganda et en Zambie, est sur le point de commencer, en coopération avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les autorités nationales concernées.</p>	<p>communication étroites entre les États, les bureaux hors Siège de l'UNESCO et la Section du patrimoine culturel immatériel.</p> <p>Un kit d'information sur la Convention de 2003, actuellement en cours de finalisation, aidera à fournir les informations essentielles sur le mécanisme de la Convention et sur la sauvegarde du patrimoine immatériel aux États parties à la Convention, aux autres États membres, aux ONG et aux personnes intéressées par les sujets relatifs au PCI.</p>
<p>Conseils, le cas échéant, pour l'élaboration de politiques culturelles dans le cadre du développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Apport d'une assistance théorique et financière au Burkina Faso, Botswana, Burundi, Éthiopie, Malawi, Somalie, Togo, Zambie, Zimbabwe, en coopération avec les Commissions nationales des pays concernés ; - bilan des politiques culturellement pertinentes en matière de VIH et SIDA et autres thèmes connexes dans cinq pays (Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Ouganda) ; - mise en route de la préparation de l'élaboration d'une « trousse à outils » pour l'utilisation des arts dans la lutte contre les préjugés et la discrimination liés au VIH et au sida en Zambie ; lancement du projet « Renforcement des priorités et des politiques nationales et encouragement de la collaboration ministérielle transnationale dans les pays subsahariens EDUSIDA » au Botswana, au Lesotho, au Mozambique et en Zambie ; - formation d'environ 40 décideurs et responsables des politiques et de praticiens, lors d'un atelier sous-régional (Afrique du Sud) destiné à améliorer la compréhension de la diversité culturelle et les défis relatifs au dialogue interculturel et à mettre en valeur le besoin de les intégrer à l'EDD (Swaziland, mai 2009) ; - formation d'environ 80 responsables des politiques et gestionnaires de projets du domaine de la culture à la prise en compte de la diversité culturelle dans les politiques publiques et le développement local (ateliers de formation sous-régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Des retards ont été constatés en raison d'un changement de situation politique dans certains États membres. • Financement intégral de deux projets par des fonds extrabudgétaires (respectivement fonds-en-dépôt espagnol et fonds-en-dépôt espagnol/ONUSIDA). • Après un certain retard dû aux contraintes financières et à la difficulté de trouver une conception commune au sein de l'UNESCO (Siège et hors Siège), le projet a continué à bien se dérouler. • La session de renforcement des capacités pour les participants africains a révélé une excellente coopération entre le Siège de l'UNESCO et le corps des Carabiniers, mais certaines difficultés sont également survenues pour obtenir la réponse de quelques bureaux hors Siège de l'UNESCO en Afrique, en particulier concernant la sélection des participants. L'un des 	<p>Utilisation du budget ordinaire pour la participation du personnel et des ressources extrabudgétaires pour le reste de l'organisation (coopération de l'Italie à hauteur de 100 000 dollars des États-Unis)</p>	<p>L'objectif à plus long terme est de s'assurer que tous les éléments nécessaires ont été fournis aux décideurs pour qu'ils puissent élaborer des politiques nationales appropriées.</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord, organisés respectivement à Ouagadougou (Burkina Faso) en février 2009 et à Rabat (Maroc) en avril 2009) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation de 33 participants d'institutions du système des Nations Unies basés au Mozambique, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie pour appliquer et adresser les recommandations du système des Nations Unies pour intégrer la culture à toutes les programmations de développement, lors de l'atelier sur la Programmation dans l'optique de la diversité culturelle (CPDL) de Dar-es-Salaam, en février 2009 ; - deux semaines de formation juridique et opérationnelle sur les mesures à prendre pour lutter contre le trafic illicite de biens culturels et en faciliter le retour et la restitution ont été organisées pour 21 professionnels de 10 pays africains, en Italie, avec le soutien de l'Italie et du corps des Carabiniers (juin 2009). 	<p>enseignements tirés de la session est la nécessité de sélectionner plus d'intervenants d'origine africaine dans ce type de sessions de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors de la 15^e session du Comité intergouvernemental, plusieurs États africains ont mentionné le faible taux de ratification des deux Conventions dans leur Région (Convention de l'UNESCO de 1970 et Convention d'UNIDROIT de 1995) et ont réclamé une stratégie de promotion de ces instruments juridiques, faisant remarquer la recrudescence du trafic illicite de biens culturels en période de troubles politiques et sociaux résultant de conflits armés. En réponse à cette demande, le Secrétariat a entrepris plusieurs activités pour la région de l'Afrique, en coopération avec l'ICOM and UNIDROIT, à savoir les projets de formation par les Carabiniers prévus en Italie, avec 20 participants africains. 		

Paragraphe 04009 - Langues et multilinguisme

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)
Planifié :
Effectif :

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Publication d'un rapport de synthèse sur les outils et principes normatifs intéressant les langues	- Mise en route du projet de rapport, finalisation de la table des matières. Mise en ligne de la première version prévue pour septembre 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Révélation d'un besoin important d'outils de sensibilisation pendant l'Année internationale des langues. 		La durabilité pourra être mesurée en fonction des téléchargements et des demandes.
Mise à jour de l'Atlas des langues en péril et de « l'Index Translationum »	<ul style="list-style-type: none"> - Publication du nouvel Atlas en ligne. Version imprimée prévue pour fin 2009 ; - publication de 100 000 nouvelles notices dans l'Index Translationum. Finalisation du nouveau concept d'infrastructure technique et de l'appel d'offres, mise en œuvre en cours (fin : octobre 2009). Obtention d'une contribution différée auprès de plusieurs États membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le succès de la première et de la deuxième édition (imprimées) de l'Atlas sera renforcé par cette troisième édition et sa version numérique, dont l'impact escompté est capital car elle apportera une visibilité au travail de l'UNESCO dans le domaine des langues. Le défi à relever consiste à continuer à fournir des informations de qualité à long terme. 	Le rapport coût-efficacité de l'Atlas est excellent car il donne une impulsion très forte à la fonction de centre d'échange d'informations que remplit l'UNESCO dans un domaine qui n'est pris en charge par aucune autre institution du système des Nations Unies.	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Organisation d'une rencontre internationale sur les « bonnes pratiques » existantes	- Malgré une douzaine de manifestations préliminaires ou complémentaires organisées dans le courant de l'année 2008 et au début de l'année 2009 dans le cadre de l'Année internationale des langues, les ressources pour une grande campagne mondiale n'ont pas encore été identifiées.	• Malgré les preuves d'un intérêt authentique pour ce domaine, la levée de fonds et l'identification de ressources efficaces ne sont pas faciles.		
Contribution au rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le multilinguisme	- Préparation d'un rapport d'étape spécial (septembre 2009) et d'un rapport final (mars 2009) sur l'Année internationale des langues, qui seront publiés en tant que documents de l'Assemblée générale des Nations Unies.	• Les contraintes de forme auxquelles sont soumises les documents de l'Assemblée générale des Nations Unies pourraient compromettre l'exactitude du contenu.		
Mise en œuvre des manifestations de l'Année internationale des langues	- Réalisation de plus de 200 projets et de quinze grandes manifestations internationales de sensibilisation. Évaluation prévue sur la période 2009-2011 si les outils appropriés de suivi sont financés et mis au point. Publication de la dernière mise à jour du rapport de projet en juillet 2009.	• La société civile et les associations locales sont parfois les parties prenantes les plus dynamiques et réactives.	Malgré l'absence de ligne budgétaire, des résultats ont été obtenus en mobilisant les réseaux de l'UNESCO dans la société civile.	Évaluation de l'efficacité de l'impact des politiques linguistiques nationales prévue au cours des trois prochaines années, également au moyen d'une levée de fonds.

Plates-formes intersectorielles

Paragraphe 08012 - Langues et multilinguisme

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)

Planifié :

Effectif :

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Prise en compte des langues locales et en péril dans les politiques linguistiques nationales	- Publication de l'Atlas interactif des langues en danger en vue de son utilisation comme outil pour la vitalité et le suivi stratégique des langues : http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=FR&pg=00139 ; - plusieurs interventions conseillant une orientation pour les politiques nationales du livre en Afrique et en Amérique latine en harmonie avec les politiques linguistiques nationales.	• Un suivi supplémentaire sera nécessaire.	Les fonds alloués à cette fin ayant été dépensés dans le budget ordinaire, le financement extrabudgétaire de la Norvège a permis d'améliorer la capacité à produire une publication de qualité.	
Promotion du multilinguisme dans les États membres par le renforcement des capacités d'enseignement multilingue dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie	- Organisation de plusieurs manifestations de sensibilisation et d'information sur l'éducation multilingue et fourniture de matériels d'information aux États membres (Séminaire ED du mercredi, table ronde sur la Journée internationale de la langue maternelle, tables rondes thématiques pendant la série de conférences régionales de l'UNESCO pour l'alphabétisation, publications <i>La langue maternelle, ça compte!</i> , <i>La langue locale, clé d'un apprentissage efficace</i> et <i>Le Défi mondial de l'alphabétisation</i>).	• Impact à évaluer.		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
<p>Promotion des langues vernaculaires comme vecteurs d'une meilleure transmission des savoirs locaux et autochtones</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs projets ont été réalisés et/ou lancés par un bureau hors Siège, dans le cadre de la plate-forme linguistique : (1) République démocratique du Congo : atelier sur l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement (février 2009), (2) République-Unie de Tanzanie : impression et publication d'un recueil de contes traditionnels en swahili et en vidunda, langue moins courante, destiné à être distribué dans les écoles de la région où le vidunda est parlé. (3) Brésil : lancement fin 2008 d'un projet triennal de documentation sur une vingtaine de langues et cultures autochtones du Brésil, financé par le gouvernement brésilien ; - en 2008-2009, lancement d'une collecte de données à grande échelle sur les tendances dans le nombre de locuteurs de langues autochtones et sur leur statut. La base de données ainsi établie, qui comporte plus de 5 000 enregistrements, va être soumise à une analyse quantitative, statistique, et qualitative afin de formuler des recommandations et des directives en vue d'une méthodologie normalisée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le principal défi concernant le recueil de données sur le nombre de locuteurs des langues autochtones a été de surmonter la disparité des approches méthodologiques sous-jacente aux différents recensements et enquêtes sur les langues nationales. Par conséquent, les données collectées sont difficiles à comparer pour évaluer les tendances au niveau mondial. 	<p>Le financement par le GEF du recueil et de l'assemblage des données sur les langues autochtones nous a permis de nous appuyer sur une base scientifique plus solide pour mener à bien ce travail.</p>	
<p>Développement du multilinguisme dans le cyberspace et amélioration de la diversité et du pluralisme culturel grâce à des médias en langues locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - mobilisation des parties prenantes par le biais des réunions de consultation sur les grandes orientations du SMSI tenues en mai 2008 et 2009. Lancement de la plate-forme en ligne des parties prenantes en mai 2009 ; - lancement de la publication « Comment assurer la présence d'une langue dans le cyberspace? » ; - conduite d'une étude sur le thème « Douze ans d'expériences pour mesurer la diversité linguistique sur Internet : bilan et perspectives » ; - conduite d'une étude de faisabilité sur la création d'un outil d'apprentissage des langues à l'aide des TIC, avec un accent particulier sur les langues minoritaires et les langues en péril. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes et outils disponibles pour amener de nouvelles langues dans le cyberspace requièrent une amélioration de la vulgarisation chez les décideurs et les communautés de langues minoritaires. • L'évaluation de l'approche méthodologique de différents moteurs de recherche rend difficile le suivi de la mesure de la diversité linguistique sur Internet. • Il est presque impossible d'identifier les supports existant en ligne pour enseigner et apprendre les langues en péril. 	<p>Lancement d'activités dans le cadre de l'Année internationale des langues, mises en œuvre avec le soutien de nombreuses parties prenantes impliquées.</p>	
<p>Création d'un observatoire du multilinguisme fournissant des informations et analyses concernant les politiques, stratégies, bonnes pratiques et recherches relatives aux langues et au multilinguisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des bases de données des flux de traduction de l'Atlas des langues en danger et de l'Index Translationum, futur outils fondamentaux d'observation et de suivi ; - recueil d'informations sur les pratiques multilingues efficaces pour l'éducation et l'alphabétisation et diffusion à travers des publications et du Portail de l'alphabétisation de l'UNESCO. 		<p>À mesurer après évaluation de l'impact des politiques nationales. La disponibilité de fonds sera cruciale à cet égard.</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Mise en œuvre des manifestations de l'Année internationale des langues	- Réalisation de plus de 200 projets et de 15 grandes manifestations internationales de sensibilisation.	• La société civile et les associations locales sont parfois les parties prenantes les plus dynamiques et réactives.	Malgré l'absence de ligne budgétaire, des résultats ont été obtenus en mobilisant le réseau UNESCO.	Évaluation de l'efficacité de l'impact des politiques linguistiques nationales prévue au cours des trois prochaines années.

Paragraphe 08013 - Contribution au dialogue entre les civilisations et les cultures et à une culture de la paix

Budget ordinaire : Activités (arrondi au millier de dollars)

Planifié :

Effectif :

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
Lecture horizontale et transversale des volumes de l'Histoire de l'Humanité afin de souligner leurs contributions au dialogue interculturel	- L'initiative de lecture transversale de l'Histoire de l'humanité et d'autres Histoires générales et régionales est en bonne voie. Des experts ont été sélectionnés et un calendrier d'activités a été fixé par l'équipe intersectorielle (CLT, SHS et BSP)	• En raison de questionnement sur la marge de manœuvre des groupes travail qui se sont constitués autour des objectifs de la plate-forme, cette participation a occasionné des retards dans la mise en œuvre des activités, notamment pour les objectifs 1 et 2.	L'activité est liée au lancement des deux volumes de l'Histoire de l'Humanité.	
Numérisation et publication en ligne des volumes de l'Histoire de l'Humanité et de l'Histoire des Civilisations d'Asie centrale.	- La production de CD-ROM et de la version électronique en ligne des Histoires générale et régionales (l'Histoire de l'humanité, l'Histoire générale de l'Afrique et l'Histoire des civilisations de l'Asie centrale) est en cours ; - un lancement officiel des collections complètes des Histoires générale et régionales (événement mondial) est prévu pour le 5 octobre 2009 et comprend l'organisation d'une table ronde sur le suivi des Histoires ; - un numéro spécial du Courrier de l'UNESCO sera publié dans les six langues officielles (septembre 2009) sur le thème des Histoires générale et régionales.			
Mise en œuvre du projet sur l'utilisation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique	- Les réunions prévues entre le Comité scientifique et les experts ont eu lieu et des recommandations concernant un plan d'action ont été adoptées.	• La réussite du projet dépendra de la nature et de l'étendue du soutien des États membres africains.		
Élaboration et production d'un document, « Statut et prévisions relatifs aux compétences interculturelles », présentant une sélection et le détail des instruments, cadres, programmes, outils et réseaux existant en dehors de l'UNESCO et en son	- Une série d'études est en cours dans les différentes régions afin d'établir un état des lieux des compétences interculturelles qui permettent de promouvoir la compréhension mutuelle et la cohésion sociale dans des sociétés culturellement diversifiées et d'identifier des compétences qui pourraient être généralisées. Le Secteur des sciences sociales participe également à l'étude, par l'envoi, aux philosophes, d'un questionnaire sur les compétences interculturelles.	• La progression du travail est parfois plus lente que prévue et la coordination des sous-groupes intersectoriels est difficile.		

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
sein (en anglais et en français).				
Lancement d'une enquête analytique sur les compétences interculturelles comprises dans « l'Étude » afin de souligner la haute performance de la présente réflexion sur les compétences interculturelles.	- Un questionnaire destiné à mettre en évidence l'état actuel de la réflexion sur les compétences interculturelles a été élaboré et inauguré en ligne en juin 2009. Des philosophes, des professionnels des médias, des spécialistes de l'éducation et de la culture ont été invités à y répondre. Les résultats seront analysés en septembre 2009.	<ul style="list-style-type: none"> • Une action intersectorielle dynamique, fréquente et créative a considérablement enrichi le questionnaire (participation à l'élaboration du contenu, mais également identification des partenaires pour diffuser le questionnaire aussi largement que possible). 		
Réflexion sur les causes et les solutions en lien avec l'élaboration d'outils pratiques pour la prévention de la violence à l'école	La finalisation de la publication « Arrêter la violence contre les enfants à l'école : approches pratiques pour les enseignants » est en bonne voie. La publication sera disponible à l'automne 2009 en anglais, français et espagnol.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et qualité des recommandations pour le développement d'une culture scolaire non violente. 		
Regroupement des méthodologies, pratiques et outils développés par et pour les jeunes afin de les sensibiliser au dialogue interreligieux en faveur de la compréhension mutuelle.	<ul style="list-style-type: none"> - L'étude prévue sur les pratiques existantes établies par et pour les jeunes en faveur du dialogue entre les religions est entreprise par une équipe interrégionale et interreligieuse de jeunes et coordonnée par Arigatou International. Un rapport sur ses conclusions sera présenté en novembre 2009 ; - des recherches sur les pratiques en faveur du dialogue interreligieux entre les femmes en Afrique de l'Est sont également en cours. 			
Prise en compte, dans la conception des politiques futures sur le sujet, de la recommandation d'un plan d'action par des représentants de mouvements de jeunesse (religieuses et laïques) afin de renforcer l'action de l'UNESCO en faveur de la promotion du rôle des jeunes dans le dialogue interreligieux.	- Les préparatifs sont en cours pour l'organisation d'un atelier pour la jeunesse lors du Parlement mondial des religions de 2009, qui se tiendra à Melbourne (Australie) en décembre 2009. L'atelier soumettra à discussion le rapport de recherche sur les jeunes et un projet de plan d'action.	<ul style="list-style-type: none"> • Il était initialement prévu que le rapport soit soumis à discussion à l'occasion du Forum des jeunes de l'UNESCO (Conférence générale de l'UNESCO de 2009). Cependant, étant donné l'orientation adoptée par le Forum des jeunes (crise financière), il a été décidé de profiter de l'occasion fournie par le Parlement mondial des religions de 2009, qui rassemble tous les 5 ans l'ensemble des principaux acteurs du dialogue interreligieux. 		
Amélioration puis diffusion, à travers le Réseau Le pouvoir de la paix, de la capacité des médias locaux à assurer une couverture culturellement sensible des problématiques de développement, avec une prise en compte du développement	<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier destiné aux journalistes a été organisé dans le cadre du Forum mondial de l'eau (mars 2009) sur la question du développement durable. Cet atelier a abouti ultérieurement à la publication de 75 articles rédigés par les participants. - L'appel d'offres pour l'équipe de développement de la plate-forme du Réseau Le pouvoir de la paix a été clos. Le processus de sélection du candidat le mieux offrant est en cours (Fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente collaboration entre CI et SC pour atteindre ce résultat. 		La durabilité du Réseau Le pouvoir de la paix progresse, car un plus grand nombre de collègues et d'universités contribuent au

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
durable et de la protection des ressources naturelles et des moyens de subsistance	espagnol).		développement de sa base de contenus, notamment dans le domaine des études sur la paix.	
Amélioration des activités de renforcement des capacités pour les jeunes journalistes et les jeunes guides touristiques.	- Des retards sont survenus dans la finalisation d'un plan pour cette initiative du projet du Patrimoine mondial aux mains des jeunes et son financement est de moins en moins certain.			